PROJET DE TERRITOIRE

Cap sur 2030

agglo-herault mediterranee.net

L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

SOMMAIRE

04
INTERVIEW
Gilles D'ETTORE,
Président de l'Agglomération,
Maire d'Agde

10
20 ANS D'AGGLO
À VOTRE SERVICE

18
CULTIVER
LA QUALITÉ DE VIE DANS NOS VILLES ET VILLAGES

P20 **Développer un réseau de 80 kilomètres de pistes cyclables intercommunales**

P22 **Aménager des Pôles d'Echanges Multimodaux pour faciliter les mobilités**

P24 **Garantir la qualité des espaces publics de nos villes et villages**

P27 **Accompagner les communes et les habitants par une offre de logements adaptée et énergétiquement performante**

28
AMPLIFIER
LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE L'AGGLO POUR CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

P30 Développer et moderniser le réseau d'activités économiques

P34 Déployer une nouvelle offre de services pour répondre aux besoins des entreprises

P35 Redynamiser les cœurs de ville avec des nouveaux services et commerces

P36 Développer la formation et les initiatives locales en faveur de l'emploi pour répondre aux besoins des entreprises

P38 Développer la place des activités agricoles dans l'Agglomération

40

DEVELOPPER
UN TOURISME DES 4 SAISONS POUR RENFORCER UNE DESTINATION D'EXCEPTION

P42 Intensifier les actions de promotion de la marque CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE en France et à l'international

P44 S'affirmer comme une destination d'exception pour les activités de pleine nature et le sport

P46 Renforcer l'offre touristique patrimoniale en créant un seul "Pays d'Art et d'Histoire" à l'échelle de la destination

P48 Aménager le port fluvial d'Agde

P50 Faire de l'œnotourisme et des circuits courts un vecteur de croissance pour la viticulture et le tourisme

P51 Valoriser le tourisme d'affaires

P52 Aménager de nouveaux espaces d'accueil et déployer une signalisation touristique sur la destination

P53 Adapter les hébergements touristiques aux attentes des clientèles

54

ADAPTER
NOTRE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

P56 Protéger le littoral

P58 Garantir la ressource en eau et optimiser le traitement des eaux usées

P60 Réduire les déchets à la source et soutenir l'économie circulaire

P62 Développer la production d'énergies renouvelables et réduire les consommations

P64 Préserver la biodiversité

P66 Prévenir les risques d'inondation fluviale et protéger les populations

Projet de territoire, Cap sur 2030 • Contact : Service communication • Tél : 04 99 47 48 77 • communication@agglohm.net • www.agglo-heraultmediterranee.net • Directeur de la publication : Bruno Palleau • Responsable de la publication : Céline Klein • Graphisme et mise en page : Cynthia Bernabé • Rédaction : Bruno Palleau, Christophe Bourdel, Christian Bezes, Pascal Pintre, Céline Klein • Impression : Low Price • Distribution : Adrexo Béziers • Tirage : 36 000 exemplaires sur papier soporset numéro ISSN 2101-5503

INTERVIEW

GILLES D'ETTORE

Président de l'Agglomération,
Maire d'Agde

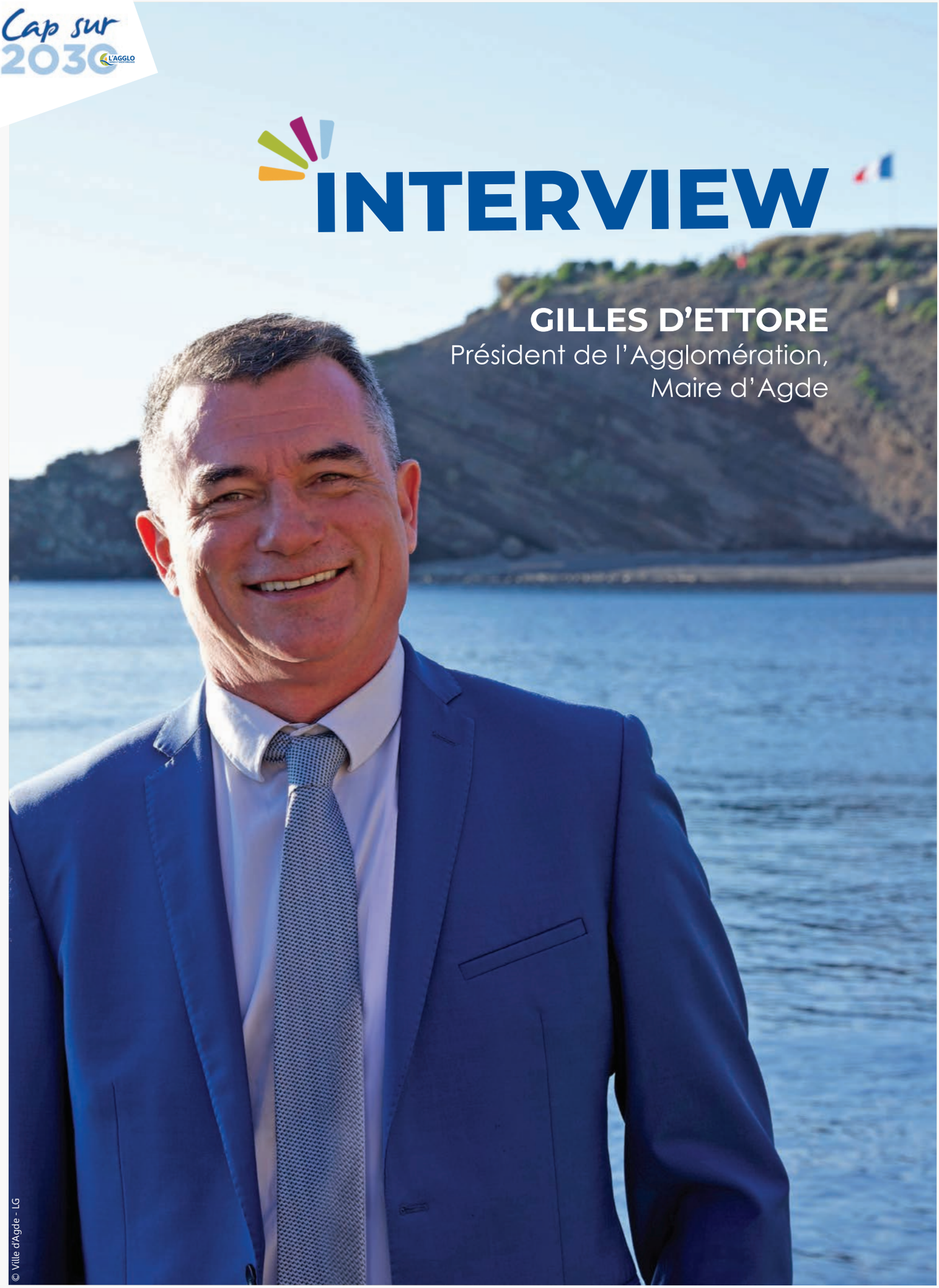

© Ville d'Agde - LG

Installation du conseil d'Agglomération en juillet 2020.

#1 L'Agglo a 20 ans cette année. Que vous inspire cet anniversaire?

Beaucoup a été accompli en 20 ans au service de l'intérêt général mais nous devons rester humbles face au riche passé de ce territoire béni des dieux. Notre Agglo est le fruit d'une longue histoire qui a forgé une forte identité. Agde, la capitale de l'Agglo a été fondée par les grecs il y a plus de 2600 ans. Notre territoire qui correspond à la Basse Vallée de l'Hérault est une résurgence de l'ancien évêché d'Agde, la résidence d'été des évêques était à Nézignan-l'Evêque et Pézenas était la capitale des États Généraux du Languedoc au 16ème siècle.

Avec les 19 Maires qui m'entourent nous sommes les héritiers de cette histoire et d'une qualité de vie incomparable, notre devoir est de la cultiver et de la transmettre aux générations futures.

#2 Quel rôle joue la communauté d'Agglomération pour nos 20 communes et leurs habitants ?

Depuis 20 ans, l'Agglo ne se substitue pas aux communes, elle les renforce. Elle apporte une mutualisation et de la cohérence dans les services publics que les communes ne peuvent pas assurer seules. Avoir des services de proximité gérés par l'Agglo nous a permis de professionnaliser nos personnels pour garantir la même qualité de service public, partout et pour tous.

Contrairement à la plupart des Communautés d'Agglomération Françaises qui sont surtout destinées au développement et à l'aménagement du territoire, nous sommes une Agglo de services et une Agglo de projets.

L'Agglo gère à la fois la proximité et la stratégie territoriale, l'entretien quotidien du cadre de vie de nos villes et villages et la création de grandes infrastructures. Toujours aux côtés des communes, pour innover, renforcer leurs actions, l'Agglo est un acteur incontournable au service de nos 82 000 habitants.

#3 Comment fonctionne l'Agglo avec les Maires des 20 communes?

Depuis le début, ma volonté politique n'a jamais varié : l'Agglo va toujours dans le sens des Maires et il n'y a jamais d'ingérence dans l'administration des communes. J'ai coutume de dire que notre communauté fonctionne comme un Sénat local empreint de respect et de sagesse, au service de l'intérêt général.

Conseil d'Agglomération avec les 58 élus communautaires à Bessan.

Inauguration du centre aquatique à Pézenas en juin 2022.

#4 Quelles sont les grandes réalisations de l'Agglo durant ces deux décennies ?

L'Agglo au-delà de son action de proximité du quotidien au service des habitants et usagers a construit 2 équipements aquatiques à Agde et Pézenas avec des fonctions aussi larges que l'apprentissage de la natation, le bien-être, la pratique sportive et le loisir. Là ou l'ancienne piscine tournesol accueillait 15 000 visiteurs par an à Agde, le Centre Aquatique de l'Archipel en reçoit 150 000. Et le centre aquatique de Pézenas «Ô Pézenas» s'inscrit dans la même dynamique.

Sur le volet patrimonial, après la restauration du magnifique Théatre de Pézenas, le Château Laurens, plus grand chantier patrimonial d'Occitanie sera ouvert au public au printemps 2023.

Par ailleurs l'Agglo a aménagé plusieurs Parcs d'Activités Economiques (Héliopole à Bessan, l'Audacieux à Florensac, le Puech à Portiragnes, le Roubié à Pinet…) qui offrent des solutions adaptées aux besoins des entreprises et au service de la création d'emplois.

Afin de favoriser l'entrepreunariat, l'Agglo a également réalisé deux pépinières d'entreprises GIGAMED, en partenariat avec la French Tech où se développent les métiers de demain.

Conférence de presse - les acteurs du tourisme.

L'Agglo a ainsi permis de créer un seul Office de Tourisme, véritable accélérateur d'attractivité pour la destination Cap d'Agde Méditerranée qui s'étend sur nos 20 communes avec une activité touristique de Pâques à Toussaint.

L'Agglo a aussi créé Vinocap qui est devenu un évènement phare du Sud de la France.

Enfin depuis 2017, l'Agglo réalise de gros investissements sur les installations d'eau et d'assainissement et a par exemple conduit le programme de réutilisation des eaux traitées pour l'irrigation du golf du Cap d'Agde.

Salon de l'emploi en mai 2022.

#5 Vous qui êtes un élu de terrain, en contact permanent avec les habitants, quelles sont leurs attentes ?

Nos concitoyens tiennent par dessus tout à leur qualité de vie, fortement supérieure à de nombreux territoires de notre Pays, et mon devoir comme celui des 19 Maires qui m'entourent, c'est de tout faire pour la préserver et la cultiver. Cette qualité de vie, l'Agglo en est le garant avec ses 380 agents de terrain qui apportent un soin particulier à l'environnement de nos villes et villages.

Notre devoir est également de protéger les habitants et les activités face aux phénomènes naturels dont la récurrence

augmente du fait du réchauffement climatique. Nos équipes travaillent ainsi sur l'entretien des berges des cours d'eau et sur les digues pour limiter les effets des crues. Nous luttons également contre l'érosion du littoral afin de protéger nos plages.

Protéger c'est aussi être solidaire. Les nombreuses actions en faveur du logement et de l'emploi en témoignent.

#6 L'environnement, le développement durable sont plus que jamais d'actualité avec les effets du changement climatique. Que fait l'Agglo sur ces questions qui préoccupent de plus en plus nos concitoyens, toutes générations confondues?

Depuis sa création, l'Agglo mène une politique volontariste sur toutes les dimensions du développement durable. A travers le Plan Climat nous travaillons autour des enjeux climatiques qui touchent les secteurs du bâtiment, des mobilités, des énergies renouvelables, de l'alimentation, des déchets. En matière de traitement des déchets, nous avons assuré l'indépendance de notre territoire avec la construction de VALOHE et du nouveau centre de tri de St-Thibéry qui va être opérationnel l'été prochain.

#7 Les plages sont aussi impactées par le changement climatique. Que fait l'Agglo face à ce phénomène?

Le littoral fait toujours l'objet de toutes nos attentions, parce que nos plages sont le bien commun de nos 82 000 habitants, et le moteur de notre attractivité touristique.

Nous menons des projets de préservation pour faire en sorte que tout le monde puisse continuer à les fréquenter en toute sécurité,

Lancement de l'opération Pégase.

comme par exemple au Grau d'Agde où est implanté un système innovant de brise-lames sous-marin.

#8 La politique de l'eau et de l'assainissement fait également l'objet de gros investissements ?

Là encore, la solidarité intercommunale joue un rôle considérable, avec la prise de compétence en 2017, favorisant une amélioration des synergies à toutes les étapes du cycle de l'eau pour garantir durablement la préservation de nos ressources en eau et protéger la riche biodiversité de notre territoire.

Pour répondre aux enjeux de préservation de la ressource, de qualité des rejets et de sécurisation de l'alimentation en eau, l'Agglo vient de se doter de schémas directeurs à l'échéance de 2050 et donc d'une vision prospective et partagée. Sur ces 30 prochaines années ce sont près de 200 millions d'euros qui seront investis pour satisfaire les différents objectifs sur l'eau potable, l'assainissement et le pluvial et ce au bénéfice de nos enfants et des générations à venir.

Afin de développer la production d'énergies renouvelables, l'Agglo privilégie les installations photovoltaïques, respectueuses de ses paysages. Nos centrales photovoltaïques produisent déjà 33 Gigawatts, soit l'équivalent de la consommation de 10 000 habitants. D'ici 2030, nous multiplierons par 5 cette production avec à terme, l'ambition de devenir un territoire à énergie positive.

Les Verdisses : un écrin de biodiversité.

Inauguration de la centrale photovoltaïque à St-Thibéry.

L'Agglo lauréate d'un prix innovation au salon des Maires 2022.

#9 Que comptez-vous faire pour les cœurs de villes et villages?

La poursuite de la revitalisation des cœurs de nos villes et villages demeure une de nos priorités, en réintroduisant des commerces et services de proximité, tout en rénovant notre patrimoine qui incarne notre identité, et pour redonner à tous l'envie de se réapproprier ces lieux chargés d'histoire.

#10 Pourquoi l'Agglo a-t-elle construit 2 centres aquatiques?

Je suis fier que les enfants de toutes les écoles de nos 20 communes puissent dorénavant facilement apprendre à nager car c'était dommage d'habiter si près de la mer et de ne pas pouvoir forcément en profiter en toute sécurité.

Chaque commune de l'Agglo est aujourd'hui proche d'un des 2 centres aquatiques, à Agde et Pézenas, et j'ai tenu à ce que l'ouverture au public soit la plus large possible et 7j/7. Ces 2 centres à l'architecture remarquable sont bioclimatiques donc écologiquement responsables. Au-delà des enfants et des familles qui les fréquentent assidument, ces centres sont devenus de véritables lieux intergénérationnels puisque des plus jeunes aux plus âgés, tous profitent des bienfaits de l'eau.

#11 Le développement économique est une compétence majeure de l'Agglo.

Que faites-vous pour favoriser le développement d'activités économiques et la création d'emploi ?

Parce que nous nous complétons idéalement, nous avons créé avec l'Agglo de Sète une agence d'attractivité économique afin de démultiplier nos efforts pour l'implantation d'entreprises et la création de nouveaux emplois.

Nos parcs d'activités économiques en développement, qu'il s'agisse d'Héliopole à Bessan ou de la Méditerranéenne à Agde, vont permettre de générer 1000 emplois ainsi que des centres de formation afin de préparer les jeunes aux métiers de demain et ainsi les garder sur notre territoire.

Salon du littoral 2022.

#12 Ce territoire a une histoire viticole très forte. Quelles sont les perspectives pour l'agriculture ?

L'Agglo s'engage également fortement pour le soutien et la promotion des circuits courts, c'est à dire pour une alimentation de proximité et de qualité en valorisant les productions et savoir-faire locaux.

Devant les enjeux fondamentaux liés à l'alimentation et au changement climatique, l'Agglo se doit d'accompagner les nécessaires mutations en partenariat avec l'ensemble des acteurs : diversification des productions, développement des filières fruitières et maraichères sur toutes les saisons, nouveaux cépages plus adaptés sont par exemple autant de sujets dont je souhaite que nous nous emparions résolument sur la décennie à venir.

Inauguration de Vinocap en présence de Carole Delga, Présidente de Région et Kléber Mesquida, Président du Conseil Départemental - juillet 2020.

Visite du chantier du château Laurens en présence de Hugues Moutouh, Préfet de l'Hérault et Pierre Castoldi, sous-préfet.

#13 Les déplacements constituent un enjeu important pour les années à venir, comment avez-vous appréhendé cette question des mobilités ?

Tout d'abord nous avons créé un réseau de transport urbain qui compte tenu de la configuration de notre Agglomération constituait un vrai challenge, aujourd'hui le pari est largement réussi puisque ce réseau transporte 430 000 voyageurs/an et sa fréquentation est en augmentation régulière, hors années COVID bien entendu.

Pour l'avenir nous oeuvrons activement à la structuration et l'aménagement de deux équipements majeurs, l'un autour de la gare SNCF d'Agde, l'autre sur la future gare routière de Pézenas que nous soutenons financièrement.

Nous allons également d'ici 2030, mailler l'ensemble du territoire d'un réseau de voies douces, notamment pour les déplacements en vélo et nous aurons à cœur d'encourager la pratique du deux roues.

#14 Votre projet d'agglo s'intitule CAP sur 2030, quelles sont les ambitions de l'Agglo pour les 10 prochaines années.

Il me parait essentiel que nous soyons en continuité avec ce que nous avons engagé voilà 20 ans.

Tout d'abord, une Agglo proche et solidaire ancrée dans le quotidien et les préoccupations de nos concitoyens et ce périmètre à taille humaine de 20 communes est essentiel pour organiser cette proximité. Ensuite, une Agglo ambitieuse et porteuse de projets au service de la formation et de l'emploi, enfin une Agglo innovante pour affronter les enjeux du changement climatique et adapter nos modes de production. L'alimentation, l'énergie, l'eau, la santé sont autant de questions centrales qui mobiliseront nos réflexions et encadreront notre champ d'action pour les 10 prochaines années. Nous agirons avec détermination et responsabilité et je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Maires pour atteindre les objectifs déclinés dans ce projet de territoire.

Remise de bandes dessinées aux scolaires à l'occasion des 400 ans de Molière.

20 ANS D'AGGLO
à votre service

300 Millions d'Euros
investis en 20 ans

600
façades rénovées

3 500
logements rénovés

925 Millions de litres
d'eau économisés

15 000 kms
de réseaux réhabilités
d'eau potable
(2017 à 2022)

+ de 10 kms
de réseaux réhabilités
en assainissement

500 Millions de litres
d'eau économisés
pour l'arrosage du golf
du Cap d'Agde depuis 2020

L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Plus forte attractivité de la Région

56 000 Habitants (2003) → **82 000** Habitants (2022)

8 lignes desservant le territoire

40% d'augmentation de la fréquentation des bus

430 000 Usagers (2022)

170 000 Usagers (2010)

430 ha d'espaces verts entretenus/an

137 kms de haies

834 kms de voirie entretenus/an

20 ANS D'AGGLO
à votre service

CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

21 millions
de nuitées/an
dont 15 millions sur
Agde/Le Cap d'Agde

Création
de l'office de tourisme
Cap d'Agde Méditerranée

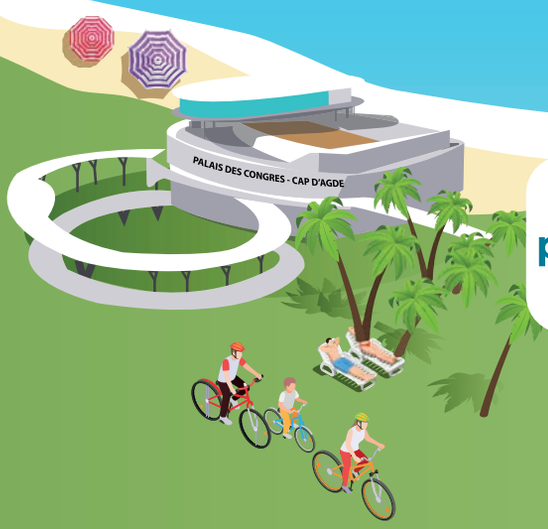

20 communes
pour 1 seule destination
touristique

2 pépinières d'entreprises
ultra-connectées Gigamed

15
parcs d'activités
économiques créés et rénovés

1200
entreprises créées

4700
emplois générés

Création de l'agence
d'attractivité BLUE
« Invest in Sète Cap
d'Agde Méditerranée »

166 kms
de fibres optiques
déployées depuis 2015

25% du territoire
composé d'espaces naturels

13 Kms
de digues
entretenus

38 500
élèves sensibilisés
à l'environnement

12 Kms
de plages protégés

50 000
arbres

4
brise-lames
aménagés

12
sites Natura 2000

6
épanchoirs
restaurés

353 Kms
de cours d'eau
entretenus (GEMAPI)

30
Objets d'art restaurés
Valorisation du patrimoine
des communes (croix, fontaines,
vitraux, tableaux religieux, orgues,
chapelles, portes, statues)

12 M€
Restauration du château
Laurens (plus grand
chantier de restauration
de la Région Occitanie)

3,3 M€
Restauration du
théâtre de Pézenas

20 ANS D'AGGLO
à votre service

14 éditions

50 000 visiteurs/an

100 producteurs viticulteurs

VINOCAP Hérault Sud de France

65% des surfaces agricoles cultivées pour la vigne

187 exploitations en circuit court

88 exploitations en vente directe

ARCHIPEL AGDE ARCHIPEL

Ô PEZENAS PÉZENAS

Création de 2 nouveaux centres aquatiques « l'Archipel » à Agde et « Ô Pézenas »

1 400 000 visiteurs depuis 2012

L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE

100 000 tonnes/an
de déchets traités, triés et valorisés sur le territoire

11
médiathèques en réseau
Abonnement gratuit

+ 8650
abonnés
(+ 40% depuis 2003)

500 kms
de pistes VTT

21
circuits

LE PROJET

EN 4 AMBITIONS STRATÉGIQUES

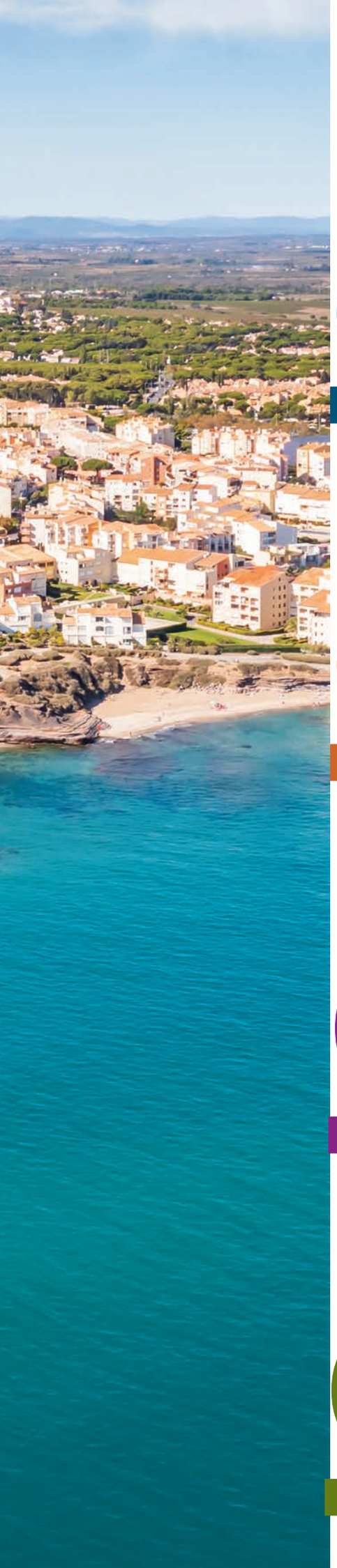

Cap sur 2030 L'AGGLO

01

CULTIVER
LA QUALITÉ DE VIE DANS NOS VILLES ET VILLAGES

02

AMPLIFIER
LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE L'AGGLO POUR CREER DE NOUVEAUX EMPLOIS

03

DÉVELOPPER
UN TOURISME DES 4 SAISONS POUR RENFORCER UNE DESTINATION D'EXCEPTION

04

ADAPTER
NOTRE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

01 CULTIVER LA QUALITÉ DE VIE DANS NOS VILLES & VILLAGES

Notre territoire bénéficie d'un environnement privilégié et il est essentiel de préserver ce cadre de vie et d'offrir à nos habitants les meilleures conditions pour y résider à chaque étape de leur vie, s'y déplacer en toute sécurité et avec de nouveaux moyens de déplacements et profiter pleinement des espaces publics et services de proximité dont ils peuvent disposer.

Le parc Sans Souci à Pézenas.

© P. Arnaud

Cap sur 2030

OBJECTIF 1
Développer un réseau de 80 kilomètres de pistes cyclables intercommunales

Les mobilités sont au coeur des enjeux des politiques d'aménagement de notre territoire. Au-delà d'un réseau routier déjà structuré qui sera finalisé avec le doublement par le Département, de la RD612 entre l'échangeur de Bessan et le Cap d'Agde, il est essentiel de mailler un réseau de mobilités douces. Ces voies spécialement aménagées permettront à tout un chacun de se déplacer dans sa commune mais également entre les communes du territoire pour ses loisirs comme pour son activité scolaire ou professionnelle dans les meilleures conditions. Il s'agit donc de décliner un véritable plan Vélo à l'échéance 2030.

Aménagement du tronçon Agde-Bessan en 2023.

#1 D'ici 2025, l'armature de ce réseau sera réalisée. Elle reliera Agde et Pézenas et Marseillan Plage à Portiragnes.

> Dès 2023, le tronçon entre Agde et Bessan sera aménagé à partir de la gare jusqu'à la Guinguette. Le chemin de halage sur le canal du Midi entre Marseillan-Plage (Les Onglous) et Portiragnes sera reprofilé par le Département.

> En 2024, le secteur entre Bessan et St-Thibéry sera aménagé.

> En 2025, la dernière tranche reliant St-Thibéry à l'avenue de Verdun à Pézenas sera réalisée.

#2 De 2025 à 2030, la desserte vers l'ensemble des communes de l'Agglo sera organisée à partir de ce réseau primaire. L'ancienne voie ferrée entre Caux et Nizas pourra également servir de support à l'aménagement d'une voie douce qui au-delà du territoire, desservira le Nord du département.

#3 La structuration de ce réseau contribue au développement de l'offre globale de mobilités alternatives pour les familles et les touristes et permet de se déplacer sur le territoire en toute sécurité.

La destination Cap d'Agde Méditerranée sera donc identifiée comme une destination premium pour la pratique du deux roues non motorisé à travers l'aménagement de ce réseau mais également par l'existence d'autres équipements :

> La Grande Traversée Massif Central (GTMC) offre un parcours de 1400 kms entre Bourgogne et Méditerranée avec une destination finale sur les falaises de la Conque au Cap d'Agde.

> La base VTT labélisée par la Fédération française de Cyclisme et Cyclotourisme offre 500 km de boucles sur le territoire.

> La Maison du Vélo ouverte par le Département de l'Hérault est située au Domaine de Bessilles.

#4 Cette structuration s'accompagnera d'une politique d'incitation à la pratique du deux roues pour les familles avec la mise en oeuvre **d'une prime de 100 euros pour l'acquisition d'un vélo électrique chez un professionnel du territoire.** Il importe à travers cette contribution qui pourra s'ajouter aux autres aides consenties par les pouvoirs publics d'inciter à l'usage du vélo et des voies ainsi aménagées par l'Agglo.

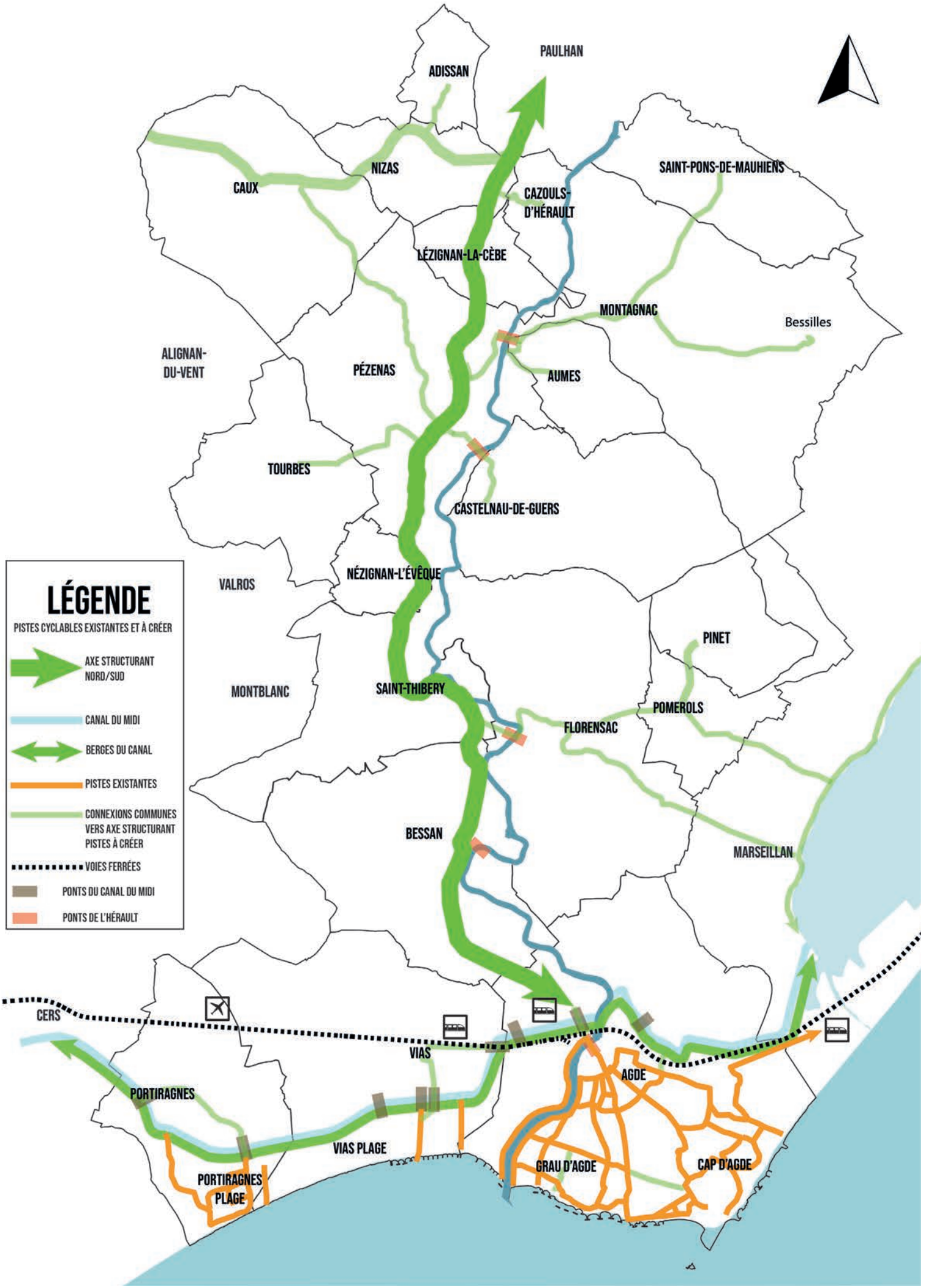
PAULHAN
ADISSAN
NIZAS
CAUX
SAINT-PONS-DE-MAUHIENS
CAZOULS-D'HÉRAULT
LÉZIGNAN-LA-CÈBE
MONTAGNAC
Bessilles
ALIGNAN-DU-VENT
PÉZENAS
AUMES
TOURBES
CASTELNAU-DE-GUERS
NÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE
VALROS
PINET
MONTBLANC
SAINT-THIBERY
POMEROLS
FLORENSAC
BESSAN
MARSEILLAN
CERS
VIAS
AGDE
PORTIRAGNES
VIAS PLAGE
GRAU D'AGDE
CAP D'AGDE
PORTIRAGNES PLAGE
LÉGENDE
PISTES CYCLABLES EXISTANTES ET À CRÉER
AXE STRUCTURANT NORD/SUD
CANAL DU MIDI
BERGES DU CANAL
PISTES EXISTANTES
CONNEXIONS COMMUNES VERS AXE STRUCTURANT PISTES À CRÉER
VOIES FERRÉES
PONTS DU CANAL DU MIDI
PONTS DE L'HÉRAULT

OBJECTIF 2
Aménager des Pôles d'Échanges Multimodaux pour faciliter les mobilités

Réaménagement du parvis de la gare.

Pour organiser les mobilités et faciliter les déplacements, l'Agglomération s'appuiera sur la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) à Agde et la création d'une nouvelle infrastructure à Pézenas. Ces deux équipements permettront à l'ensemble des usagers de passer facilement d'un mode de transport à un autre, qu'il soit individuel ou collectif.

#1 Le PEM d'Agde est situé au cœur d'un quartier en pleine transformation, projet emblématique de l'Agglo avec l'aménagement du port fluvial sur le canal du Midi, la création du nouveau parc d'activités de la Méditerranéenne, la restauration du château Laurens et le déploiement du programme "Action cœur de ville" sur le centre historique d'Agde.

La passerelle permettra de franchir les voies ferrées pour relier le quartier de la gare à celui de la Méditerranéenne.

#2 Gare nationale du fait de la desserte TGV, la gare d'Agde est ainsi à la fois une porte d'entrée pour des centaines de milliers d'usagers et le point d'irrigation du territoire. Confortée par la suppression du passage à niveau sur la route de Bessan, la création du PEM d'Agde permettra d'interconnecter les différents transports à proximité et fera de ce site un nœud majeur des mobilités quotidiennes et des visiteurs du territoire, au service des 1,3 millions de passagers annuels en projection à 2030.

Avenue V. Hugo à Agde : des voies réservées aux bus et aux vélos.

#3 L'équipement de Pézenas répond également à des objectifs d'intermodalité mais dans un contexte différent. Pôle non desservi par le réseau ferré, la réalisation du projet nécessitera la relocalisation de la gare routière de Pézenas sur le site de la place du 14 juillet. Ce nouveau site deviendra l'entrée de ville privilégiée pour tous les utilisateurs des transports collectifs qui desservent le centre-ville de Pézenas et contribuera ainsi à renforcer son rôle de centralité de Pézenas pour le Nord de l'Agglo. Innovante dans son approche, cette nouvelle gare routière permettra de réduire le nombre de voitures dans le centre urbain. Elle présente un enjeu important d'interconnexion avec le réseau de transports régional qui sera particulièrement pris en compte dans la concrétisation de ce projet. Enfin le projet accorde une place importante aux modes doux afin que Pézenas devienne un point de convergence des itinéraires cyclables de l'Agglo.

Aires de covoiturage

Une réflexion sera menée en relation avec le Département sur le développement et la valorisation des aires de covoiturage sur les sites marquants du territoire tels que l'entrée d'A9 à Bessan ou la route de Béziers à Pézenas afin d'envisager ces aménagements en tant que pôles relais du système de transports de l'Agglo.

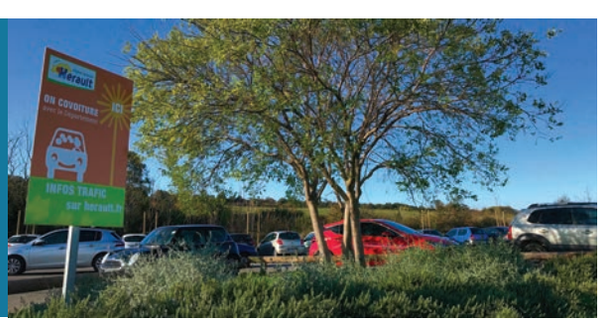

OBJECTIF 3
Garantir la qualité des espaces publics de nos villes et villages

Notre cadre de vie est le moteur de l'attractivité de nos villes et villages. Aux côtés des communes, l'Agglo est aujourd'hui un acteur majeur pour garantir la qualité des espaces publics. Elle entend la cultiver au quotidien comme un enjeu d'équité entre les communes et d'harmonisation du cadre de vie à l'échelle de tout le territoire.

Notre Agglo est une des rares en France à exercer la compétence espaces verts et propreté voirie sur nos 20 Communes. Chaque jour, ce sont 380 agents qui sont déployés sur le terrain pour valoriser notre cadre de vie.

L'Agglo entend faire de la valorisation des villes et villages une orientation marquante de son projet avec notamment un travail axé sur 3 dimensions :

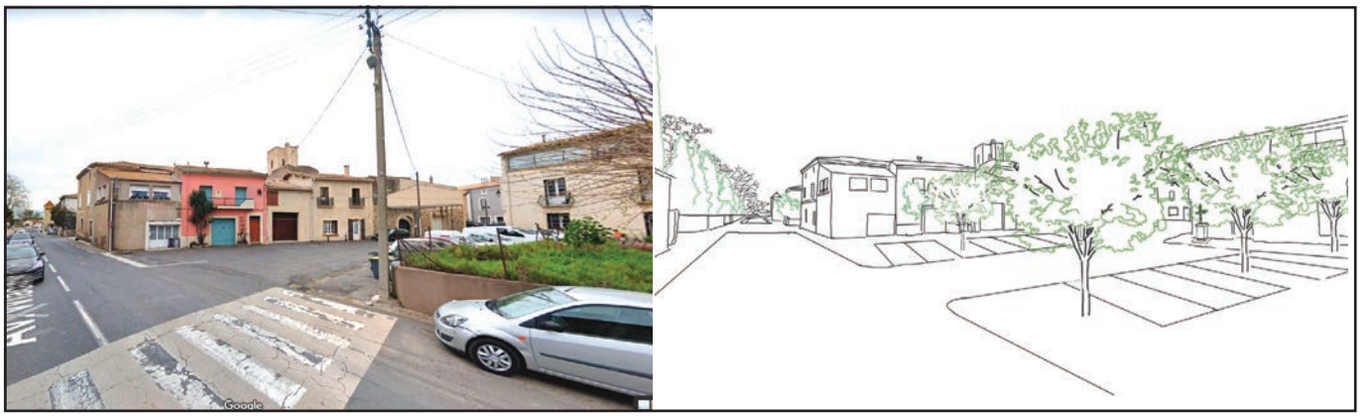

Principe de végétalisation et aménagement d'une placette à Lézignan-La-Cèbe.

#1 La qualité du traitement des entrées des villes et villages.

> Nos habitants sont fondamentalement attachés à la qualité de nos paysages et les entrées de nos villes et villages sont les **marqueurs d'une identité** et des points de repère importants.

> L'Agglo met au service des communes des moyens techniques et financiers pour les accompagner dans leurs projets de recomposition, d'amélioration de leurs entrées de villes et villages comme des espaces publics de proximité.

> Il n'est évidemment pas question de standardiser et d'uniformiser au risque de perdre en caractère mais de faire ressortir les potentialités et les spécificités de chacune de nos communes et de qualifier ainsi leur image tout en exprimant un langage d'aménagement qui caractérise le territoire (matériaux, couleurs, palette végétale…).

> Cet accompagnement concerne également les places et placettes, espaces de proximité qui ont souvent des fonctions de lieux de rencontre et de convivialité qu'il importe de faire ressortir dans le cadre de leur aménagement.

#2 L'arrosage de nos espaces verts avec de l'eau non potable

> L'Agglo a conduit un projet très innovant de réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration d'Agde pour irriguer le golf du Cap d'Agde ce qui génère dès à présent une économie d'eau de 200 000 m3 par an soit la consommation d'environ 5000 habitants.

> Dans le droit fil de cette démarche expérimentale concluante, il est envisagé d'utiliser les eaux traitées pour l'arrosage de certains espaces verts et sportifs, voire selon les productions agricoles développées sur le territoire et l'évolution de la réglementation sur l'irrigation de cultures.

> La France étant très en retard sur ces sujets (seulement 1% des eaux usées traitées étant réutilisées contre 15% en Espagne) et au regard des impératifs d'économie d'eau potable, l'agglomération souhaite se positionner comme une collectivité pilote.

#3 De nouvelles pratiques dans le choix des essences

Déjà engagée sur des démarches qualitatives quant à l'entretien de ses espaces verts avec le label zéro phyto, l'Agglo souhaite également orienter ses choix et ceux des lotisseurs et aménageurs intervenants sur le territoire vers des essences plus résistantes au réchauffement climatique et moins consommatrices en eau. La palette végétale a ainsi été constituée avec des variétés de plantes et d'arbustes à privilégier.

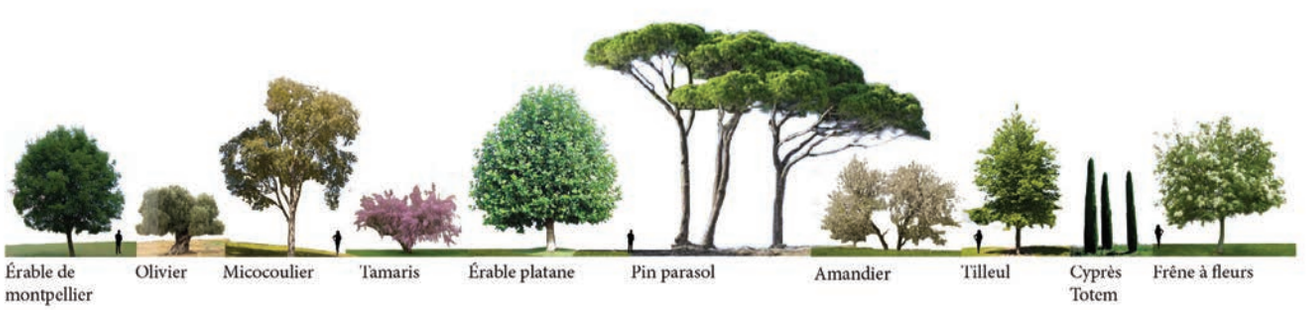

La palette végétale de l'Agglo.

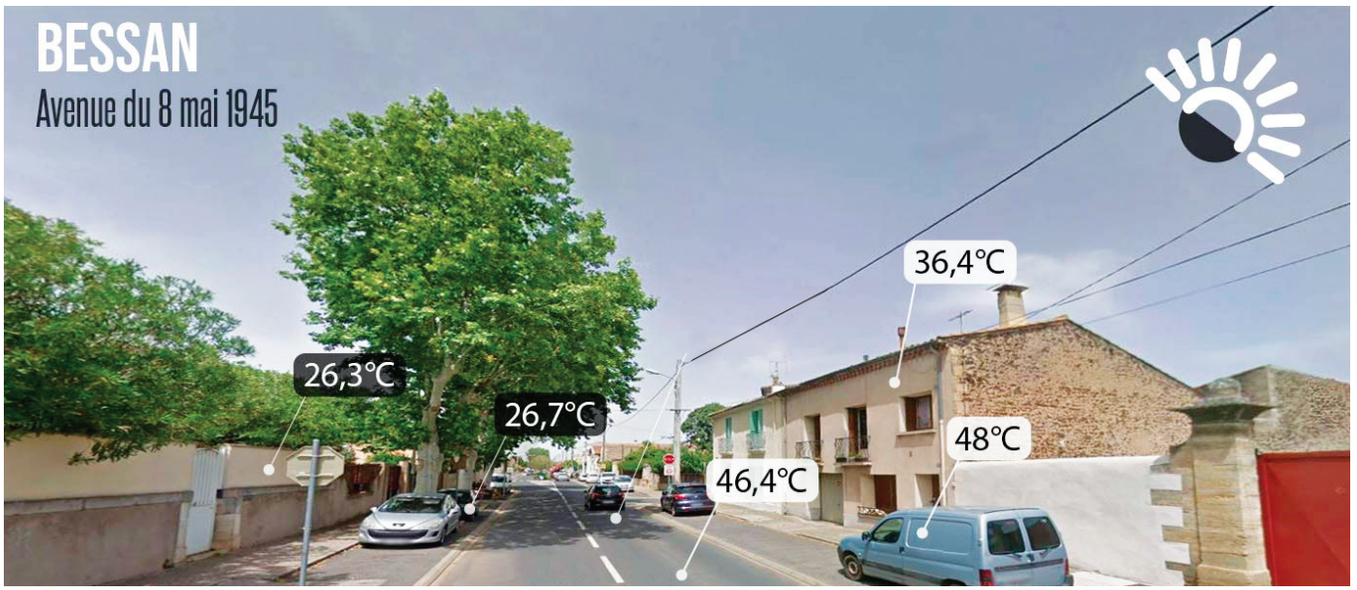

#4 Créer des ilots de fraicheur dans nos espaces urbains

>Pour faire face aux effets du réchauffement climatique, il sera à l'avenir indispensable de "rafraichir" nos cœurs de villes et de villages. Dans cette perspective la place du végétal sera prépondérante et l'atelier d'aménagement en lien avec les communes et leurs projets s'inscrira pleinement dans cette démarche consistant à réintroduire des arbres. La température peut ainsi être inférieure de 7° à l'ombre d'un arbre en pleine journée.

>Au-delà de la végétalisation de nos espaces publics, deux autres leviers pourront être actionnées :

Rendre nos sols urbains plus perméables, faciliter l'infiltration de l'eau ce qui permet de prélever la chaleur dans l'air ambiant. Les espaces de stationnement, les cours d'école sont par exemple des lieux privilégiés pour mettre en œuvre ce type d'aménagements.

Choisir des matériaux plus clairs : des revêtements plus clairs sont moins absorbants et de fait restituent moins de chaleur.

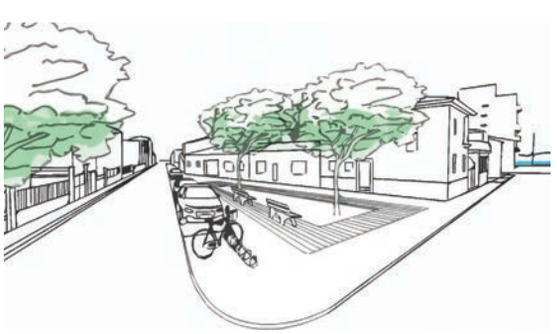

Végétalisation d'une placette au Grau d'Agde.

FOCUS

Des espaces publics réaménagés pour promouvoir une alimentation locale, saine et durable

Bien vivre, ce n'est pas seulement un cadre de vie de qualité, c'est aussi bien manger. Nous avons la chance sur notre territoire de bénéficier de terroirs de qualité, reconnus plus particulièrement pour ses productions viticoles, mais nous pouvons également promouvoir nos productions locales maraichères, d'élevage, de la mer, en valorisant les circuits courts et les produits bruts à cuisiner. L'aménagement des espaces publics participent à cette promotion en offrant des espaces de vente directs pour les producteurs locaux. Le développement des jardins familiaux sur du foncier public mis à disposition par les collectivités contribue également à promouvoir des productions de qualité et accessible à tous. Dans une visée plus pédagogique, certains espaces verts, dans les établissements scolaires peuvent intégrer des espaces potagers ou des essences comestibles afin de sensibiliser les jeunes générations au rapport direct que tout un chacun peut entretenir avec la nature et aux bénéfices simples, mais si essentiels, qu'elle peut nous apporter.

Aménagement d'un jardin pédagogique à Castelnau-de-Guers.

OBJECTIF 4
Accompagner les communes et les habitants par une offre de logements adaptée et énergétiquement performante

La croissance démographique soutenue que connait l'agglomération se traduit par une demande toujours plus importante de logements. Face aux coûts élevés du foncier et des loyers, l'Agglo a fait de l'accès au logement un axe majeur de ses politiques et mène depuis plusieurs années des actions pour développer le parc public.

Cette politique de l'habitat et du logement s'inscrit dans la perspective de structurer des parcours résidentiels avec des logements adaptés aux âges et situations des demandeurs.

L'autre priorité est donnée à l'amélioration de l'habitat à travers tous les dispositifs mis en œuvre et qui seront reconduits à l'horizon 2030 (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, permis de Louer, actions façades, guichet énergie...)

#1 L'incitation à la rénovation des logements anciens en cœur de ville et village

Le parc privé ancien souffre de vacances et une partie de celui-ci est identifié comme potentiellement indigne. Devant ce constat qui n'est malheureusement pas spécifique à notre territoire, l'Agglo met en place des dispositifs spécifiques d'amélioration de l'habitat. Sur les dix ans à venir dans le cadre de ces dispositifs (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, Programmes d'Intérêt Généraux) ce sont potentiellement 2 000 logements qui feront l'objet de financement en grande majorité pour des propriétaires occupants et sur des volets divers :

Production de logements : "Les jardins de Conti" à Pézenas.

- Lutte contre la précarité énergétique
- Renforcement de l'autonomie de la personne
- Traitement de logements indignes et très dégradés

En complément, des financements seront prévus dans le cadre d'enveloppes spécifiques pour le ravalement des façades.

#2 Le programme Local pour l'Habitat Intercommunal

La politique du logement de l'agglomération est consignée dans un document cadre qui engage la collectivité et l'État pour 6 ans : le Programme Local de l'Habitat Intercommunal. Ses orientations sont claires :

- Produire une offre de logements suffisante
- Diversifier l'offre
- Assurer une meilleure gestion de la ressource foncière
- Assurer une qualité de vie pour tous dans le parc existant
- Assurer une réponse aux besoins spécifiques
- Animer la politique locale de l'habitat

Les objectifs sont donc quantitatifs et qualitatifs, en rythme annuel il est prévu de produire sur le territoire 725 logements dont environ 500 en résidence principale. A l'échéance de 2030 ce seront dont près de 6000 logements qui constitueront le cœur de la nouvelle offre diversifiée, entre construction neuve, conventionnement avec ou sans travaux, logements spécifiques pour jeunes, pour saisonniers, résidences sénior sociales…

02

AMPLIFIER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE L'AGGLO POUR CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

La deuxième orientation stratégique du Projet de territoire est de conforter le dynamisme économique de l'Agglo Hérault Méditerranée en accompagnant le développement des TPE et PME locales et en attirant de nouvelles entreprises dans des secteurs d'activité dynamiques. L'Agglo entend ainsi tirer profit de la notoriété et de la qualité de cadre de vie de son territoire pour développer un environnement favorable à la création et au développement d'activités porteuses d'innovation et de valeur ajoutée, et soutenir activement la création d'emplois.

OBJECTIF 1
Développer et moderniser le réseau d'activités économiques

La Méditerranéenne requalifie l'entrée Nord de la Ville d'Agde.

Classé au rang des priorités de l'Agglo, par sa capacité à créer de l'activité et des emplois, le développement économique nécessite de disposer et d'offrir des capacités d'accueil d'entreprises, adaptées à leurs besoins et rapidement mobilisables. Neuf parcs d'activités économiques ont ainsi été aménagés ou requalifiés depuis la création de l'Agglo, conduisant à l'implantation de plus de 1200 entreprises et à la création de près de 4000 emplois.

L'aménagement de quatre nouveaux pôles d'activités à vocation locale et régionale démontre toute l'ambition de l'Agglo de continuer à proposer une offre diversifiée, complète afin d'accueillir de nouveaux projets d'entreprise sur son territoire. Ces pôles d'activités bénéficieront pleinement des différentes infrastructures de communication qui desservent l'Agglomération :

#1 La Méditerranéenne à Agde, constitue un projet d'aménagement urbain d'ampleur du fait de ses enjeux économiques, sociaux, et patrimoniaux en lien avec d'autres projets de l'Agglo (port fluvial du canal du midi, Château Laurens…). Sa proximité immédiate avec la gare TGV lui confère en outre une dimension nationale. La requalification du site de cette ancienne friche industrielle va ainsi permettre l'émergence d'un nouveau pôle économique, adminis-

Une friche transformée en quartier innovant.

tratif et touristique de l'Agglo sur près de 6 ha. Une offre de logements, des équipements et aménagements publics et services mais également un campus de formation pluridisciplinaire viendront conforter les fonctions de ce nouvel ensemble urbain résolument orienté vers la qualité environnementale.

#2 Le pôle A9 Bessan St-Thibéry, vitrine économique du territoire, bénéficie de l'accessibilité et de la visibilité liées aux axes routiers (sortie A9 et RD612). Le parc Héliopole de Bessan propose une offre foncière pour faciliter l'accueil et le développement de nouvelles filières d'activités ou les secteurs clés de l'écosystème local : numérique, tourisme, bien-être, nautisme, métiers de l'eau et de la mer, agro-alimentaire, sans oublier les activités tertiaires ou de services pour lesquelles des programmes immobiliers innovants ont été engagés.

Sur St-Thibéry, à proximité directe du niveau centre de tri, l'Agglo travaille à la réalisation d'une zone économique thématisée "économie circulaire", dans le cadre de la requalification d'une friche industrielle et avec l'ambition de répondre aux nouveaux enjeux liés à la transition écologique par l'accueil d'entreprises spécialisées dans ce domaine stratégique pour l'avenir.

#3 Le pôle Montagnac/Pézenas a vocation à constituer un pôle économique d'équilibre au nord de l'Agglo, en s'appuyant sur une offre foncière stratégique entre l'A75 et le Bassin de Thau, à proximité du Port de Sète. Le site Jacques Cœur pourra accueillir des activités productives, de stockage, entreposage, petite logistique et de commerce de gros en proposant des lots de taille variée selon la nature des activités concernées tandis que le site de Pézenas Sud, pourra accueillir des PME en lien avec le patrimoine et l'artisanat local.

Projet d'hôtel d'entreprises sur le parc Héliopole.

Le nouveau parc d'activités économiques de l'aéroport accueillera des entreprises liées à l'aéronautique.

#4 Le pôle économique de l'Aéroport Béziers Cap d'Agde : outre la poursuite du développement de l'activité passagers liée au tourisme, le Syndicat Mixte propriétaire et gestionnaire de l'aéroport, dont l'Agglo est membre, travaille à une diversification de ses activités au travers de la création d'un parc d'activités économiques afin d'accueillir de nouvelles entreprises liées à l'aéronautique (maintenance, logistique, formation…).

L'attractivité de l'Agglomération ne se limite pas à l'aménagement et au développement de ces nouveaux pôles économiques. Le territoire dispose actuellement de parcs d'activités le plus souvent gérés depuis de nombreuses années par les communes. Relevant désormais de la compétence de l'Agglo, ces sites, qui accueillent plusieurs centaines d'emplois, doivent être requalifiés pour répondre aux besoins des entreprises et offrir un cadre de qualité à leurs équipes.

#5 L'Agglo a décidé de requalifier la totalité du parc d'activités des 7 Fonts afin d'améliorer les conditions des 200 entreprises et du millier de salariés présents sur le site. Outre la requalification des espaces et équipements, une attention spécifique est portée au déploiement des réseaux numériques. **Le parc d'activités des Rodettes à Pézenas** fera également l'objet d'une opération de requalification avec un traitement spécifique de ses entrées afin d'améliorer l'accessibilité et la visibilité du site.

Des projets d'extension de parcs existants sont également projetés à l'image du **PAE de la source** à VIAS entièrement occupé,

afin d'offrir de nouvelles capacités d'accueil et répondre à une demande d'implantation d'entreprise en forte augmentation sur le territoire, en particulier sur la zone littorale, propice au développement de l'économie présentielle.

Ces opérations permettront également à l'Agglomération de renforcer son engagement dans la transition écologique avec une meilleure gestion des espaces, des ressources et de l'éclairage public.

La Loi « Climat et Résilience » adoptée en août 2021 prévoit une baisse de 50 % de l'artificialisation des sols en dix ans. Cet objectif met en lumière l'importance de la question foncière dans les années à venir. Ainsi, l'exigence de transition environnementale et les nouvelles aspirations révélées par la crise sanitaire obligent à appréhender le développement économique sous un nouveau jour.

Pour relever ce défi, l'Agglo souhaite se doter d'une véritable stratégie foncière d'anticipation, afin de combiner vision à long terme, réactivité face aux évolutions et enjeux du marché, outils d'observation et outils opérationnels.

En ce qui concerne le développement économique, un travail de diagnostic foncier est réalisé sur l'ensemble du territoire afin de recenser des opportunités appelées à devenir de plus en plus rares. A travers ce travail d'analyse, l'Agglo entend anticiper une double problématique : assurer une maîtrise des prix et être en mesure de répondre aux besoins des entreprises dans des délais qui deviennent de plus en plus exigeants.

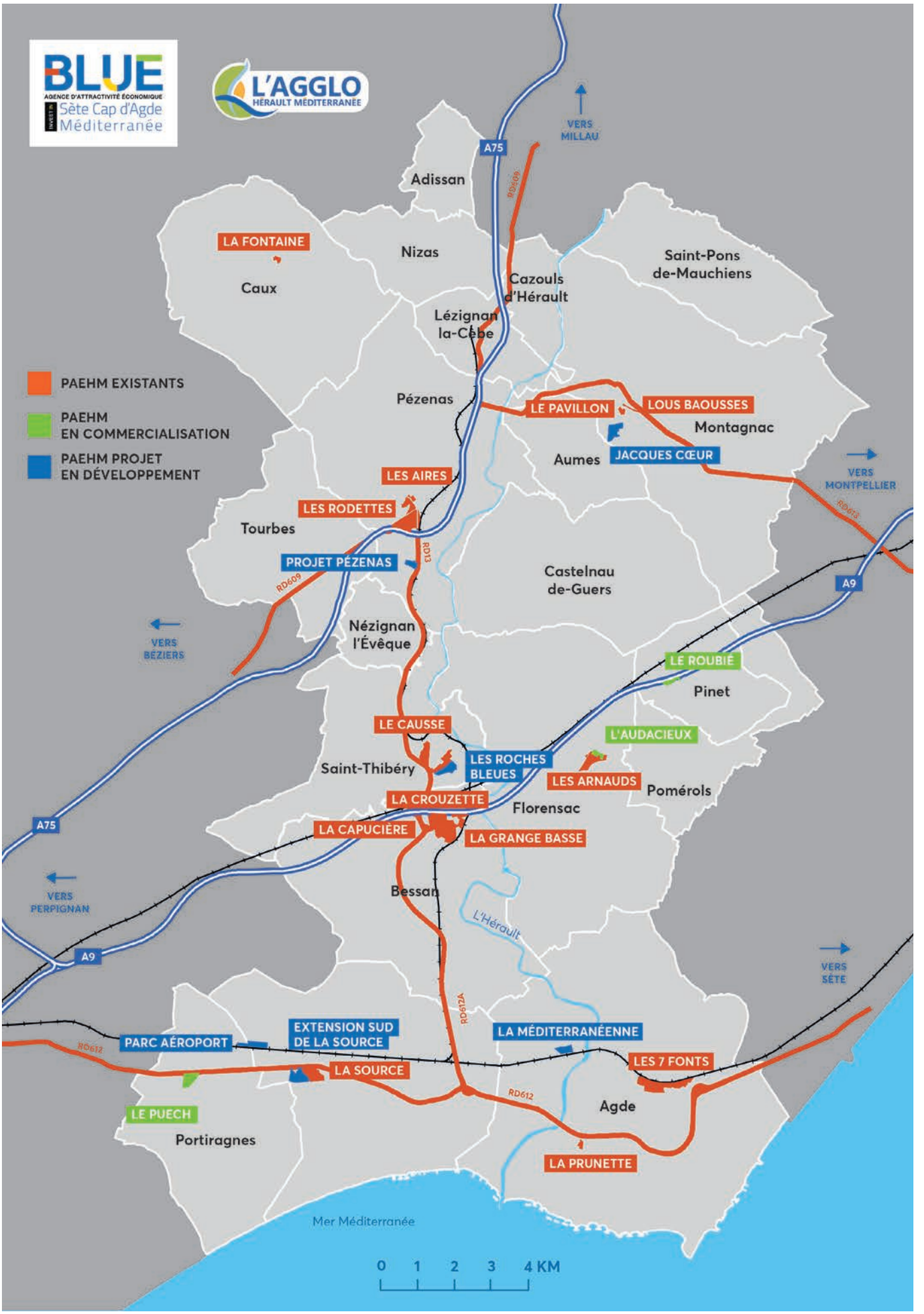
BLUE
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
INVEST IN
Sète Cap d'Agde Méditerranée
L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE
PAEHM EXISTANTS
PAEHM EN COMMERCIALISATION
PAEHM PROJET EN DÉVELOPPEMENT
VERS MILLAU
VERS MONTPELLIER
VERS BÉZIERS
VERS PERPIGNAN
VERS SÈTE
A75
A9
RD609
RD13
RD612
RD612A
Adissan
Nizas
Caux
Saint-Pons de-Mauchiens
Cazouls d'Hérault
Lézignan la-Cèbe
Pézenas
Montagnac
Aumes
Tourbes
Castelnau de-Guers
Nézignan l'Évêque
Pinet
Saint-Thibéry
Pomérols
Florensac
Bessan
L'Hérault
Agde
Portiragnes
Mer Méditerranée
LA FONTAINE
LE PAVILLON
LOUS BAOUSSES
JACQUES CŒUR
LES AIRES
LES RODETTES
PROJET PÉZENAS
LE ROUBIÉ
LE CAUSSE
L'AUDACIEUX
LES ROCHES BLEUES
LES ARNAUDS
LA CROUZETTE
LA CAPUCIÈRE
LA GRANGE BASSE
PARC AÉROPORT
EXTENSION SUD DE LA SOURCE
LA SOURCE
LA MÉDITERRANÉENNE
LES 7 FONTS
LE PUECH
LA PRUNETTE
0 1 2 3 4 KM

OBJECTIF 2
Déployer une nouvelle offre de services pour répondre aux besoins des entreprises

Favoriser le développement économique au service de la création d'emplois est au cœur des compétences et des politiques mises en œuvre par l'Agglo. Depuis de nombreuses années, elle soutient le développement de l'activité des entreprises sous toutes leurs formes, encourage l'émergence d'activités innovantes et entend proposer les meilleures conditions d'accueil pour les porteurs de projet.

Pour réussir, l'Agglo doit affirmer ses axes de développement et valoriser ses potentialités. Elle entend déployer une nouvelle offre de services à destination des entreprises et porteurs de projet, en proposant un accompagnement complet tout au long du parcours entrepreneurial. Cette offre se décline en 2 axes principaux :

#1 GIGAMED Pépinières

Créées en 2020, labellisées French tech Méditerranée et membre du réseau régional IP+, les pépinières Gigamed de Bessan et St-Thibéry hébergent, au sein d'un batîment dédié, de nombreuses start-up, qui bénéficient d'un programme d'incubation et d'accélération en vue de leur développement.

Cette dynamique va s'amplifier avec la création d'un réseau d'incubateurs spécialisés sur l'ensemble de l'Agglo pour structurer l'appui aux projets innovants, dédiés au commerce (Agde) ou encore aux industries culturelles et créatives (Pézenas). Première station balnéaire de France, la Cap d'Agde accueillera également une toute nouvelle plateforme d'innovation au service des professionnels du Tourisme.

#2 GIGAMED Entreprise

Avec la volonté de soutenir et d'accompagner les dirigeants au plus près de leur projet et de leur problématiques, l'Agglo vient de lancer une nouvelle offre de services complète pour répondre aux besoins de toutes les entreprises du territoire, "GIGAMED Entreprise", permettant l'accès à un large panel de dispositifs individuels techniques et financiers, à des ateliers d'information et de formations animés par un réseau d'experts.

Avec l'appui de ses partenaires institutionnels et dans un contexte économique de plus en plus complexe, l'Agglo souhaite ainsi se positionner comme le partenaire de proximité, réactif et apporteur de solutions concrètes et personnalisées dans les différentes phases de la vie de l'entreprise - création, reprise, développement, gestion des difficultés, transmission avec la même volonté de conforter le développement économique et la création d'emplois.

BLUE Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée
Une nouvelle agence pour renforcer l'attractivité et le développement économique

Témoins de la montée en puissance de la métropole montpelliéraine dans des domaines tels que le numérique, le digital, la santé ou encore les industries culturelles et créatives, les deux Agglo de Sète et d'Agde ont souhaité mettre à profit leurs atouts respectifs et ont engagé une démarche novatrice et volontariste en matière de développement économique avec la création d'une agence d'attractivité commune. Objectif : valoriser et promouvoir la nouvelle destination économique Sète Cap d'Agde Méditerranée à l'échelle régionale et nationale et proposer une offre de services professionnelle pour faciliter l'implantation et le développement des entreprises, pour créer de nouveaux emplois et développer l'activité économique. La création du nouveau Club des entrepreneurs Sète Cap d'Agde Méditerranée s'inscrit également dans cette perspective, avec l'objectif d'animer le tissu économique. Porté par BLUE et ouvert à l'ensemble des chefs d'entreprises des deux territoires réunis, ce nouveau Club propose de développer son activité et son réseau, participer à des ateliers thématiques, devenir Business Angel ou Ambassadeurs du territoire, dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

OBJECTIF 3
Redynamiser les cœurs de ville avec des nouveaux services et commerces

Sur un territoire qui accueille chaque année plus d'un millier de nouveaux habitants, l'évolution urbaine des communes doit être anticipée et accompagnée pour favoriser le développement des infrastructures et activités nécessaires à l'accueil de ces nouveaux habitants qui résideront à proximité de leur lieu de travail.

#1 L'Agglo soutient les opérations de requalification des cœurs de ville et de villages comme autant d'opportunités de révéler à chacun l'identité du territoire dans lequel il s'installe, vit et travaille.

#2 Avec la mise en place d'un fonds de concours, l'Agglo accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement urbain et de création d'équipements. Outre cet appui financier, les communes peuvent bénéficier de l'appui technique de l'atelier d'aménagement de l'Agglo afin d'assurer la cohérence et la qualité de ces opérations.

#3 Les communes de Florensac, Montagnac et Pézenas bénéficient depuis 2021 du Programme "Petites Villes de Demain" lancé par l'État. Ce dispositif va permettre aux trois communes et à l'Agglo de disposer d'outilsfinanciers supplémentaires afin de mener des projets en matière de services publics, de commerces, de vie culturelle et sportive, de santé.

La place Gambetta à Pézenas.

#4 En matière commerciale, l'Agglo, soucieuse de dynamiser le commerce des centres-villes/ bourgs, sera attentive au développement de l'offre commerciale de périphérie. Avec l'appui de son agence d'attractivité économique BLUE, l'Agglo soutiendra le développement du commerce en centre-ville par des initiatives concrètes telles que la création d'un office du commerce afin de renforcer l'accompagnement des commerçants et porteurs de projet et de développer des programmes d'animation, en lien avec les organismes consulaires et les associations de commerçants. Dans le même esprit, l'Agglo entend renforcer, en appui des communes, son intervention en matière immobilière afin de travailler à l'émergence et à la préservation d'une offre commerciale indispensable à la vitalité des cœurs de villes et villages.

#5 Du fait de sa taille et de ses problématiques spécifiques, la ville d'Agde bénéficie d'autres dispositifs, le programme "Action Cœur de Ville" et le "Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain" (NPNRU) pour mobiliser des financements nécessaires à la conduite des projets de redynamisation et d'attractivité du centre historique, notamment à l'échelle d'îlots nécessitant une recomposition urbaine et architecturale.

OBJECTIF 4
Développer la formation et les initiatives locales en faveur de l'emploi pour répondre aux besoins des entreprises

Dans un contexte économique de plus en plus difficile et en forte évolution, la nécessité d'accompagner les différents publics entreprises, jeunes, étudiants, demandeurs d'emplois, dans l'accès aux formations et à l'emploi sur le territoire, est un enjeu majeur. Pour cela, l'Agglo entend mettre l'accent sur :

#1 La formation, en favorisant le développement d'offres répondant aux besoins en recrutement des entreprises locales.

> La réalisation du projet urbain de la Méditerranéenne à Agde va permettre de doter le territoire d'un véritable campus emploi formation en réponse aux besoins des habitants et des entreprises du territoire.

> Sur un espace dédié de 4000 m², le campus a vocation à accueillir des formations supérieures et universitaires, professionnelles et continues en lien avec les secteurs d'activité marqueurs du territoire de notre bassin économique : tourisme, patrimoine, art de vivre et numérique, nouvelles énergies.

> Pour attirer et transformer les compétences, et favoriser l'accès des jeunes du territoire à la vie active, l'offre de formation proposée au Campus Emploi-Formation s'adressera tant aux demandeurs d'emploi, qu'aux salariés et étudiants.

> Le nouveau Campus Connecté situé à Agde complète l'offre de formation de l'Agglo en permettant à toute personne de suivre à distance la formation de son choix parmi un large panel, tout en profitant de services universitaires de proximité.

#2 La construction d'un écosystème favorable au développement de l'emploi

Pour favoriser le développement de l'emploi local, l'Agglo s'attachera à identifier les besoins à venir, anticiper les mutations économiques et l'évolution des nouveaux modes travail, ce qui passe notamment par :

La petite fabrique

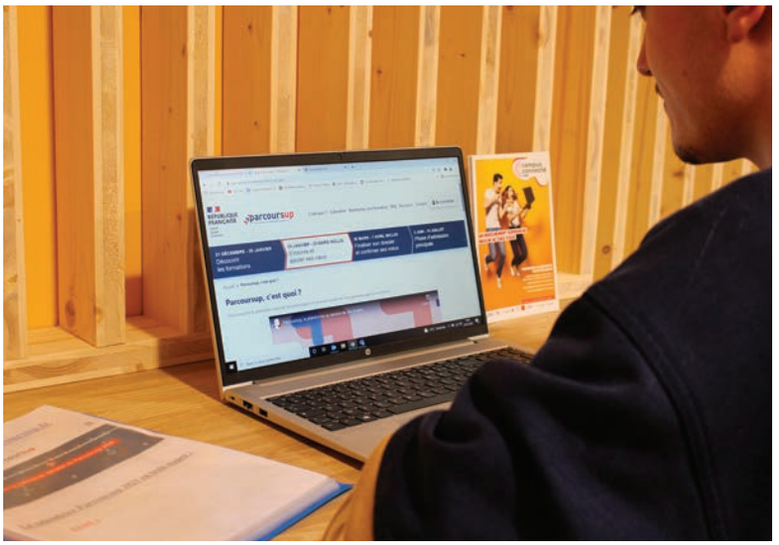

> Un travail sur l'attractivité des métiers et leur promotion.

> La mise en place d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

> La mise en synergie des acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Cette démarche pourra se traduire par le développement d'un référentiel emploi/formation local, la promotion de l'emploi partagé (groupements d'employeurs multisectoriels), ou encore l'expérimentation de nouveaux outils.

#3 Le renforcement d'outils d'insertion existants et le soutien à l'émergence de nouveaux services innovants pour la création d'activité.

> Permettre aux habitants de développer leurs compétences et de s'insérer professionnellement est un axe majeur que l'Agglo souhaite développer par le renforcement des outils ayant démontré leur efficacité tels que le PLIE ou la clause sociale dans les marchés mais également par la diversification d'une offre de services innovante pour travailler et créer de l'activité.

> Ainsi, en s'appuyant sur des dynamiques de proximité, comme celle liée aux grands projets de renouvellement urbain en cœur de ville d'Agde et dans la perspective d'accueillir de nouvelles formes de travail (travail nomade, faire ensemble), de formations (apprendre en faisant) et de mixité de publics accueillis, l'Agglo s'est engagée dans le développement de nouveaux centres de ressources ou tiers lieux pour favoriser la formation au travail et à l'activité à l'échelle du territoire, à l'image de la manufacture à projets : La Petite Fabrique.

#4 Territoire zéro chomeur : l'Agglo accompagne une démarche expérimentale à Pézenas.

L'Agglo s'est engagée aux côtés de la ville de Pézenas dans la mise en place d'une expérimentation pilote "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée". L'objectif est d'offrir la perspective d'un CDI à toutes les personnes volontaires privées durablement d'emploi, dans le cadre du développement d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE), dont les activités s'articuleront avec le tissu économique local et répondront à des besoins non satisfaits sur la commune. Le financement de cette expérimentation repose sur la réorientation des coûts de la privation d'emploi (RSA, allocations chômage etc.) et sur le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise à but d'emploi nouvellement créée.

Un chantier d'insertion à Montagnac.

OBJECTIF 5
Développer la place des activités agricoles dans l'Agglomération

Au-delà de l'accueil de nouvelles entreprises dans les sites d'activités économiques, l'Agglo souhaite développer ses actions auprès des entreprises et de ses secteurs d'activités traditionnels.

L'agroalimentaire est un des piliers majeurs de cette économie avec notamment la viticulture qui occupe une place singulière dans l'identité du territoire. Les évolutions climatiques, les attentes du public, la restructuration et la nécessaire diversification des exploitations agricoles vont, en effet, imposer de repenser l'agriculture du territoire de façon très significative. De nombreux défis vont donc devoir être relevés. A cette fin, la communauté d'Agglomération souhaite mener une stratégie dans un cadre concerté avec l'ensemble de ses partenaires. Cette stratégie s'inscrira dans une logique d'accompagnement, d'appui et d'expertise.

Trois orientations principales structureront l'action de l'Agglo

#1 La politique foncière et la gestion de l'espace rural.

La stratégie en matière de foncier agricole (bâti et non bâti) va s'articuler autour de deux axes : la préservation et la reconquête.

Il s'agit de se donner les moyens de développer voire d'accroître le potentiel de production en disposant des surfaces utiles à l'extension et/ou à la diversification des productions dans une perspective de développement d'une agriculture de proximité.

La maîtrise et la mobilisation du foncier sont à cet égard essentiels à la conduite de cette politique. La reconquête des terres non exploitées (Biens sans maître, friches …) apportera la "matière première" nécessaire aux besoins de production mais aussi à l'installation de nouveaux exploitants ; ceci en complément des actions conduites autour de la transmission des exploitations et de l'installation de repreneurs. De façon incidente, cette mobilisation foncière permettra également d'agir pour la protection de la biodiversité et la lutte contre les incendies.

Enfin, l'urbanisme et le paysage agricole qui structurent l'espace et apportent une plus-value aux productions, seront travaillés avec soin afin de répondre à des enjeux d'esthétisme, de logistique et d'habitat pour les acteurs agricoles de notre territoire.

L'Agglo se donne ainsi pour mission de remettre en culture ou en exploitation 200 hectares de nouvelles terres à l'horizon des 10 prochaines années.

#2 Le développement et la qualification des productions agricoles.

Les orientations en terme de productions devront, bien entendu, prendre en compte la donnée climatique et s'orienter vers la satisfaction de besoins actuellement non couverts tels les légumes d'hiver, les produits laitiers et carnés dans le cadre d'une nécessaire diversification des producteurs agricoles. Il conviendra de suciter et d'appuyer la structuration de filières et la qualification de ces productions. L'accompagnement de la production de la Cèbe de Lézignan vers une IGP est à cet égard particulièrement significative. Le développement e la structuration d'une filière "produits de la mer" constituera également un enjeu majeur de cette stratégie afin de participer à la réappropriation locale de notre identité maritime tout en satisfaisant de nouveaux marchés. L'Agglo souhaite accompagner les agriculteurs vers une agriculture plus verte avec une réduction de l'utilisation des produits phytosanaitaires et l'adoption de pratiques agricoles alternatives à ces traitements. Cette évolution des pratiques pourra être valorisée dans le cadre de certifications et label environnementaux.

#3 La transformation et la commercialisation des productions agricoles

Cette organisation devra s'appuyer notamment sur les structures existantes (légumerie et abattoir de Pézenas, Criée d'Agde …) qu'il conviendra de développer ou de recalibrer. Ceci permettra, au delà de soutenir les unités de transformation, d'alimenter la restauration collective et de réduire le bilan carbone de l'Agglo. Un travail important de structuration des circuits de proximité sera également conduit pour consolider l'économie des exploitations et créer une relation étroite entre producteurs et consommateurs dans le cadre d'une agriculture solidaire et responsable. Comme évoqué dans l'Ambition "Tourisme" du projet d'Agglo, il s'agira de positionner le territoire comme une véritable destination gastronomique autour de l'identité "Terre et Mer" et d'en assurer le développement par une stratégie de promotion ambitieuse.

03

DÉVELOPPER
UN TOURISME DES 4 SAISONS POUR RENFORCER UNE DESTINATION D'EXCEPTION

© Renaud Dupuy de la Grandrive

À l'horizon 2030 le défi est de préparer l'avenir et l'adaptation de l'économie touristique aux mutations structurelles que connait ce secteur.

Pour conforter le territoire de Cap d'Agde Méditerranée comme une destination d'exception en s'appuyant sur une marque nationale leader du tourisme européen, l'Agglo inscrit son avenir touristique dans les choix qu'elle fait aujourd'hui, ceux d'une démarche de développement responsable et durable du tourisme orientée sur la qualité de ses offres, de ses services, et de son adaptation aux enjeux environnementaux et aux évolutions climatiques.

© Renaud Dupuy de la Grandrive

Avec l'Office de Tourisme communautaire créé en 2017 qui porte la marque de destination CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE la volonté de l'Agglo est de soutenir un développement touristique ambitieux.

Moteur économique essentiel du territoire, l'activité touristique repose sur une offre complémentaire «Mer et Terre» avec principalement l'attractivité des 3 stations du littoral – Cap d'Agde, Vias, Portiragnes – et celle de Pézenas, la cité de Molière à proximité des villages au cœur du vignoble dans le pur style du Languedoc.

La stratégie poursuivie entend conforter la valorisation touristique de l'ensemble des ressources patrimoniales, culturelles et naturelles avec un objectif majeur de diversification de l'offre d'accueil et d'activités de qualité pour séduire de nouvelles clientèles et élargir encore plus la saison dans le temps et dans l'espace.

Créateur de richesses et d'emplois depuis plus de 50 ans, le tourisme contribue fortement à la notoriété et à l'attractivité globale du territoire communautaire. Aujourd'hui, il doit non seulement poursuivre son adaptation aux évolutions rapides du secteur mais aussi anticiper et se repositionner face aux nouvelles attentes et pratiques issues notamment de l'évolution des comportements des clientèles, de la crise sanitaire et de l'accentuation du changement climatique qui accélèrent les aspirations vers d'autres modèles de développement.

Alors que la crise sanitaire a accentué la tendance du «slow tourisme», la destination a connu en 2021 et 2022 une fréquentation soutenue du littoral. L'absence des clientèles internationales a été compensée par les clientèles nationales et de proximité. Ces 2 saisons inédites ont conforté l'attrait et la complémentarité de l'offre balnéaire qui reste particulièrement attractive avec les offres patrimoniales et culturelles, comme en témoigne le succès des visites et des animations du patrimoine.

Cap sur 2030

OBJECTIF 1
Intensifier les actions de promotion de la marque CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE en France et à l'international

Dans un contexte de forte concurrence et d'évolution des attentes des clientèles, la performance marketing de la destination renforce sa capacité de rayonnement en France et à l'International.

Les actions de promotion engagées chaque année doivent conforter la notoriété et valoriser l'image auprès des clientèles.

Elles se traduisent par exemple par la campagne TV engagée chaque année au printemps depuis 2020, par l'engagement dans le «Contrat de Destination Littoral» signé avec la Région pour porter une ambition marketing commune sans pour autant nier les identités respectives et les stratégies locales existantes, par des prises de paroles sur les réseaux sociaux avec des ambassadeurs reconnus, par le soutien apporté aux aéroports de «Béziers Cap d'Agde Hérault Occitanie» et «Aéroport Montpellier Méditerranée» et par une nouvelle étape de l'évolution numérique avec la mise en ligne, en janvier 2023, du nouveau site internet de l'Office de Tourisme www.capdagde.com.

En étant encore plus attractive, la destination développe ainsi un tourisme créateur de richesses qui permet en priorité de pérenniser le plus grand nombre d'emplois possibles, d'augmenter la dépense moyenne journalière, d'allonger la durée des séjours, de faciliter l'itinérance sur l'ensemble du territoire et de mieux répartir la fréquentation dans le temps et dans l'espace notamment sur les ailes de saison que sont le printemps et l'automne.

POUR VOS VACANCES
GARDEZ LE CAP

SÉJOUR
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE
www.capdagde.com

Carte œnotouristique
Wine tourism map
FR EN
DE VINS EN DÉCOUVERTES
FROM WINES TO DISCOVERIES
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE
ADISSAN • AGDE • AUMÈS • BESSAN • CASTELNAU-DE-GUERS • CAUX • CAZOULS D'HÉRAULT
FLORENSAC • LÉZIGNAN-LA-CÈBE • MONTAGNAC • MÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE • NIZAS • PÉZENAS • PINET
POMÉROLS • PORTIRAGNES • SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS • SAINT-THIBÉRY • TOURBES • VIAS
www.capdagde.com

LES TEMPS FORTS DE L'ANIMATION
JUILLET - DÉCEMBRE 2022
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

FOCUS
LE PATRIMOINE DU « GRAND SIÈCLE »
ARCHITECTURE RELIGIEUSE ET GRANDS PROJETS

LE PÈLERIN
les cahiers
Dans les pas de Molière
PATRIMOINE

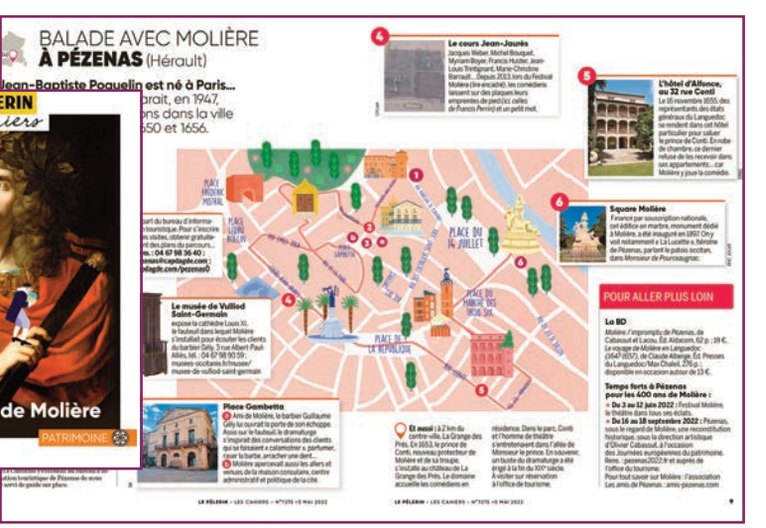
BALADE AVEC MOLIÈRE
À PÉZENAS (Hérault)
POUR ALLER PLUS LOIN

CHÂTEAU LAURENS
LE VOYAGE EN ÉGYPTE
entrée libre

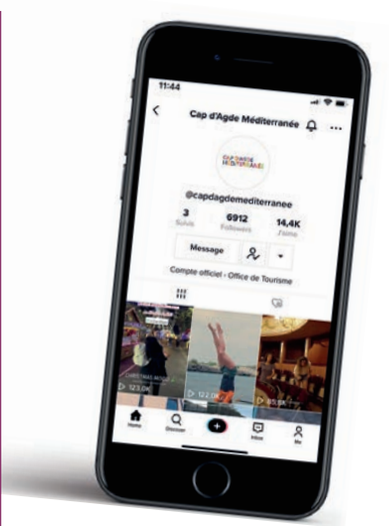
Cap d'Agde Méditerranée
@capdagdemediterranee
Message
Compte officiel - Office de Tourisme

OBJECTIF 2
S'affirmer comme une destination d'exception pour les activités de pleine nature et le sport

© H. Comte

L'étendue du patrimoine naturel invite à la pratique d'Activités de Pleine Nature pour découvrir la beauté et la diversité des paysages :

#1 L'Agglo est un territoire particulièrement attractif pour la **pratique du VTT avec l'espace «Hérault/Canal du Midi/Méditerranée»**, quatre points de départ et 21 circuits balisés et présentant différents niveaux de difficulté. La Grande Traversée du Massif Central à VTT emprunte ces parcours et s'achève à la Grande Conque au Cap d'Agde. L'amélioration de l'expérience des cyclistes doit être poursuivie car le développement des pistes cyclables et plus globalement de l'écomobilité sur le territoire communautaire participe à la qualification de la destination. Mobilité et itinérance répondent aux attentes des habitants mais aussi des clientèles touristiques. Ce maillage du territoire par les liaisons douces renforcera le positionnement durable «Mer et Terre» de la destination.

© S. Lopez

© H. Comte

© H. Comte

#2 La pratique de la **randonnée pédestre** se développe et connaît même une accélération depuis la crise sanitaire. Ces parcours et sentiers, sportifs ou de loisirs, structurent la destination autour de ses patrimoines et ses paysages comme par exemple le parcours «Art et Nature» à Montagnac

#3 La richesse et la diversité des **activités nautiques** sur le littoral et le Canal du Midi sont des incontournables de la destination. La qualité des prestations doit être maintenue et leur accessibilité développée : saisonnalité, commercialisation en ligne...

Les activités nautiques durables (paddle, canoé-kayak, plongée sous-marine, kite-surf, sorties en voilier…), qui préservent les fonctionnalités des écosystèmes côtiers et sensibilisent les clientèles aux enjeux de préservation de ces milieux uniques, doivent être encouragées et valorisées

#4 Avec le **Golf, le Centre International de Tennis, le Centre Nautique et les Centres aquatiques** de l'Archipel et «Ô Pézenas», l'Agglo s'affirme comme une destination adaptée aux pratiques sportives, de loisirs et de bien-être.

Un premier travail de mise en réseau de ces grands équipements structurants a été initié, à travers notamment le concept **«Destination Sports»**.

Cette dynamique doit être poursuivie pour faire monter en puissance ce positionnement dont l'image positive participe directement à l'attractivité globale du territoire pour les habitants, les investisseurs, les entreprises et clientèles touristiques.

#5 À ce titre, et de manière complémentaire à «Vinocap», l'Agglo pourrait accueillir une grande manifestation dans le domaine sportif comme par exemple une **course pédestre** d'envergure type «Trail» ou «Marathon» qui sillonnerait les communes de l'agglomération en mettant en valeur ses richesses naturelles et ses patrimoines exceptionnels.

© N. Durrieu

© H. Comte

© H. Comte

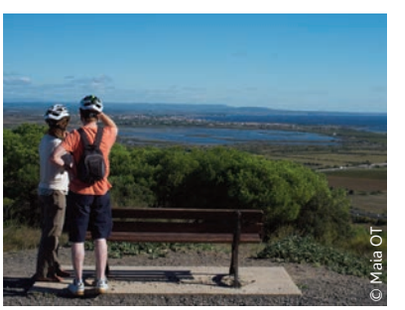
© Maia OT

© N. Durrieu

OBJECTIF 3
Renforcer l'offre touristique patrimoniale en créant un seul Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle de la destination

© J-C Meauxsoone

Si le littoral concentre l'essentiel de l'activité touristique, l'une des ambitions est de renforcer la valorisation des richesses et de la diversité de l'offre culturelle et patrimoniale de l'ensemble de la destination. Une politique patrimoniale à l'échelle des 20 communes de l'Agglo participera à la reconnaissance de l'excellence de cette offre et à son unité en disposant d'un cadre de référence.

© H. Leclerc

#1 **Pézenas** est reconnue comme la **capitale culturelle et patrimoniale de la destination** avec son «Pays d'Art et d'Histoire». Autour du théâtre, de Molière et des Métiers d'Art, la création de nouvelles activités permettra la découverte conjuguée de l'histoire et du patrimoine de la cité.

© H. Comte

© J-C Meauxsoone

La restauration et la valorisation de la Maison consulaire viendront illustrer les grandes heures de Pézenas sous l'Ancien Régime. Afin d'apporter une animation permanente le centre ancien accueillera un pôle ressources et un conservatoire des métiers de la restauration du patrimoine. Les cités d'Agde, de Nézignan-L'Evêque, l'abbaye de Saint-Thibéry, le fort de Brescou constituent autant d'expressions de la diversité et de l'ambition du XVII[ème] siècle sur le territoire.

© H. Comte

#2 **L'archéologie** sous-marine est spécifique et identitaire. Elle représente un potentiel pertinent à valoriser et sera confortée en complément du musée de l'Ephèbe, par un **centre de conservation et d'études en archéologie** dans le quartier de la Méditerranéenne d'Agde. En complément, l'Agglo structure des parcours autour des sites archéologiques terrestres et les numérise pour leur mise en tourisme.

© H. Comte

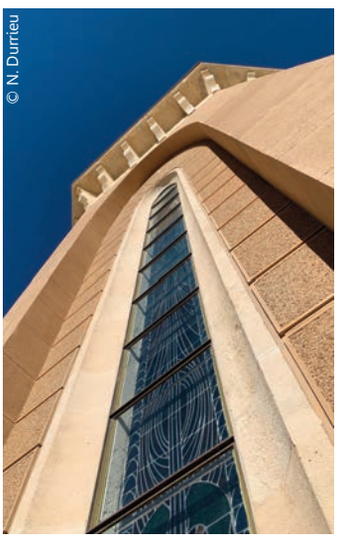
© N. Durrieu

#3 Au cœur de la cité d'Agde, **le château Laurens, chef d'œuvre de l'Art Nouveau,** illustre la vitalité et la présence des mouvements artistiques et culturels de cette époque. Son ouverture au public, prévue en juin 2023, va dynamiser l'offre culturelle et patrimoniale de la destination en étant en capacité d'attirer de nouveaux publics.

© S. Lopez

#4 **Le Canal du Midi,** patrimoine unique et remarquable, structure la destination. Il contribue à la diversification des activités touristiques et à un meilleur équilibre géographique. L'aménagement du port fluvial d'Agde viendront conforter ce positionnement de l'Agglo sur une partie attractive et dynamique du canal face à l'hôtel Riquet.

© N. Durrieu

LE PORT FLUVIAL D'AGDE
Un éco-port responsable dans un site Unesco

Dernière escale avant la sortie sur l'Etang de Thau, Agde présente l'atout unique d'être au carrefour de l'Hérault, du Canal et de la Mer Méditerranée : la liaison par l'écluse ronde, monument historique classé et le Canalet, site classé au même titre que le Canal du Midi, permet en effet aux navigateurs de rejoindre la mer en 5 kilomètres.

L'actuelle halte fluviale est déconnectée du centre-ville alors même qu'elle se trouve à moins de 600m, et n'est dotée que du minimum d'aménagements nécessaires aux loueurs de péniches et de bateaux électriques actuellement présents.

Les navigants n'y trouvent aucun service ni information pratique et touristique en dehors de celles transmises par le loueur ; ils n'identifient même pas le lieu de leur passage.

Conscients de ce déficit majeur de valorisation du site et de liaison avec l'offre touristique locale, l'Agglo et VNF se sont engagés dans un projet de création d'un véritable port fluvial sur le Canal du Midi à Agde. Ce projet s'intègre donc au programme de gestion et de valorisation du Canal, piloté par l'Etat et la Région Occitanie, et identifié comme futur port premium dans le schéma de développement de VNF.

> Ce port conçu comme un port paysage fera la part belle à des aménagements de grande qualité en vis-à-vis de l'hôtel Riquet qui sera l'objet d'un programme de réhabilitation. Une darse et des linéaires d'une capacité de 150 anneaux pourront recevoir, bateaux mouches, bateaux électriques, pénichettes, péniches, bateaux hôtels et bateaux logements.

> Ce nouveau port sera également doté de tous les services indispensables à la vie portuaire (station d'avitaillement, capitainerie, station de vidange des eaux grises, espaces de carénages et d'entretien, espace de restauration…).

> Ce port entièrement requalifié et modernisé sera mis en service en 2026.

Axe majeur en termes d'itinérance pédestre, vélo et bien évidemment fluviale, il importe de mettre en valeur et en scène les sites pouvant constituer des haltes ou des points d'ancrage : l'aménagement d'une halte fluviale autour de l'écluse de Portiragnes, la mise en valeur des écluses du Libron à Vias sont deux exemples sur lesquels l'Agglomération a engagé les réflexions. Les épanchoirs ont par ailleurs fait l'objet d'un programme de restauration patrimoniale qui va se poursuivre ces prochaines années.

Cap sur 2030 L'AGGLO

OBJECTIF 4
Faire de l'œnotourisme et des circuits courts un vecteur de croissance pour la viticulture et le tourisme

© H. Comte

Les caves coopératives et les domaines vitivinicoles sont des signaux forts de l'identité locale qui mettent la viticulture au cœur de l'identité du territoire communautaire. Le XIX^{ème} siècle a ainsi vu naître de nombreux châteaux «pinardiers» et faubourgs viticoles de nombreux villages, symboles de l'importance de l'activité dans l'économie locale.

#1 L'Agglo fait de l'art de vivre avec l'œnotourisme, les circuits courts et la gastronomie, un axe majeur de son développement. **La création d'un circuit de découverte des domaines et des caves** permettra de partir à la rencontre des viticulteurs, de la diversité des cépages et des terroirs tout en optimisant des retombées économiques dans les caves et domaines.

#2 Dans le cadre du label **«Vignobles & Découvertes»** avec «Thau en Méditerranée» le développement de l'œnotourisme viendra accompagner un renforcement

© H. Comte

de la marque Vinocap par de nombreuses déclinaisons tant en matière d'animations que de projets d'accompagnement des acteurs. Destination «Mer et Terre», l'Agglo valorisera les circuits courts avec les marchés de producteurs locaux, la criée du Grau d'Agde…

#3 Dans le cadre de cette stratégie de développement économique et touristique, la recherche d'investisseurs privés permettra de valoriser ces **circuits œnotouristiques et gastronomiques** par la transformation des domaines viticoles en espaces proposant restauration de qualité et hébergements, à l'image des domaines existants à Florensac, Pézenas ou Montagnac.

OBJECTIF 5
Développer le tourisme d'affaires

© N. Durrieu

Malgré la crise sanitaire qui a lourdement impacté le marché du MICE (Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions), le tourisme d'affaires déjà porté par les hébergeurs de la destination et dynamisé par le nouveau Palais des Congrès «Cap d'Agde Méditerranée» est à conforter et à valoriser.

Véritable levier de développement territorial, il est en capacité d'avoir un impact positif sur le potentiel «4 saisons» de la destination d'autant plus que le développement des séjours coworking permettent d'associer activité professionnelle, loisirs et tourisme.

© A. Tendero - Divergence images.com

© A. Tendero - Divergence images.com

© A. Tendero - Divergence images.com

© A. Tendero - Divergence images.com

OBJECTIF 6
Aménager de nouveaux espaces d'accueil et déployer une signalisation touristique sur la destination

Pour organiser l'accueil et l'information des clientèles françaises et étrangères, il convient que l'Office de Tourisme puisse exercer cette mission de base fondamentale à hauteur de l'image et de l'ambition touristique de la destination.

#1 C'est ainsi que de **nouveaux espaces fonctionnels et modernisés** seront aménagés au Cap d'Agde et à Pézenas en déménageant respectivement l'accueil de la Bulle et de l'Hôtel de Peyrat.

#2 **La signalétique des sites et activités touristiques** est un enjeu essentiel non seulement pour les acteurs du tourisme et de la culture du territoire mais aussi pour les clientèles. Elle véhicule également la qualité de l'image et de l'attractivité de la destination.

Les signalisations sur le territoire communautaire (routière, patrimoniale dans les villes et villages, itinéraires de randonnées, cyclables…), seront améliorées afin de gagner en efficacité et mieux maîtriser l'impact sur les paysages.

Une charte graphique homogène et cohérente garantira la visibilité et la lisibilité avec une intégration paysagère adaptée.

Le déploiement de cette nouvelle signalisation devra notamment concrétiser :

- La destination Cap d'Agde Méditerranée : offrir plus de visibilité aux portes d'entrée du territoire.
- Les offres touristiques et les équipements.
- Les circuits et parcours : itinéraires patrimoniaux, circuits courts, savoir-faire locaux, itinéraires de trail, etc…
- La Route des Vignerons et des Pêcheurs.
- Les parcours vélo et randonnée pédestre pour développer les idées de sorties sans voiture.

OBJECTIF 7
Adapter les hébergements touristiques aux attentes des clientèles

© H. Comte

La qualité et la diversité des hébergements sont un enjeu important afin de répondre au mieux aux attentes de la clientèle et aux objectifs de montée en gamme et d'allongement de la saison.

Sur la station du Cap d'Agde, une mission expérimentale «Rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral d'Occitanie» a été engagée dans le cadre du programme de requalification des stations balnéaires du Plan Littoral 21.

Il mobilise l'Etat, la Région Occitanie et la Banque des Territoires pour engager le littoral régional dans une transition rendue nécessaire par les défis du XXI^{ème} siècle : pression démographique et touristique, réchauffement climatique, nécessité de résilience écologique, érosion du trait de côte…

© OT Cap d'Agde Méditerranée

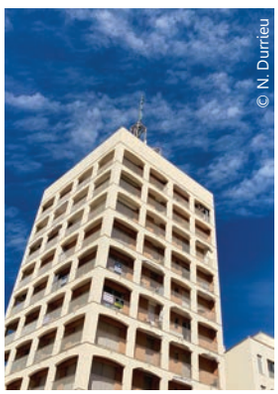
© N. Durrieu

© H. Comte

Une des priorités du Plan Littoral 21 est de valoriser l'héritage de la «Mission Racine» en ayant comme objectif la modernisation et la montée en gamme des copropriétés et des meublés touristiques des communes littorales.

Cette transformation des hébergements touristiques est à encourager tant auprès des syndics pour les parties communes, qu'auprès des propriétaires : incitations et mobilisation de moyens, accompagnement pour les guider dans leurs travaux de rénovation…

Cette expérimentation proposera des mesures, des solutions et des outils pour envisager une rénovation en profondeur des quelques 160 000 résidences secondaires du littoral dont l'essentiel de la construction se situe entre 1968 et 1983 avec des matériaux de qualité standard, selon des normes de confort, d'isolation et d'équipements qui apparaissent aujourd'hui dépassées.

04 ADAPTER NOTRE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les enjeux liés au changement climatique nous engagent à repenser certains de nos modèles. L'Agglo sera au cours des prochaines années en première ligne pour protéger de ces effets sur les volets maritimes et fluviaux mais également pour préserver nos milieux naturels fragiles et agir pour économiser et optimiser nos ressources. C'est un devoir d'innovation et d'exemplarité que nous continuerons à porter pour les générations à venir.

© Renaud Dupuy de la Grandrive

OBJECTIF 1
Protéger le littoral

Le littoral de l'Agglo est particulièrement exposé aux phénomènes d'érosion et de submersion marine. Sur son littoral sableux, plus d'une cinquantaine d'ouvrages de protection ont été aménagés au cours des quarante dernières années. Impliquée dès 2003 dans la réalisation de travaux permettant de préserver son littoral, l'Agglo agit en matière de protection contre les submersions marines et l'érosion du trait de côte. L'Agglo s'inscrit dans une gestion anticipée, adaptée et préventive face aux aléas littoraux et résiliente face au changement climatique.

#1 Au regard des stratégies nationales, telles que la gestion intégrée du trait de côte et la préservation de la biodiversité, les opérations programmées par l'Agglo pour la préservation de son littoral relèvent d'expérimentations de solutions innovantes d'atténuation de la houle et d'accumulation des sédiments :

> Le dispositif Pégase inspiré de la mangrove composé de modules cylindriques posés sur des pieux et totalement immergés. Il finalisera la protection de la plage du Grau d'Agde.

> Le dispositif S-Able constitué d'une structure à base de filets posée sur les fonds marins. Implanté sur la côte Ouest de Vias, sa vocation sera de piéger le sable.

> D'autres aménagements seront définis pour protéger les secteurs fragilisés, tels que celui de Portiragnes.

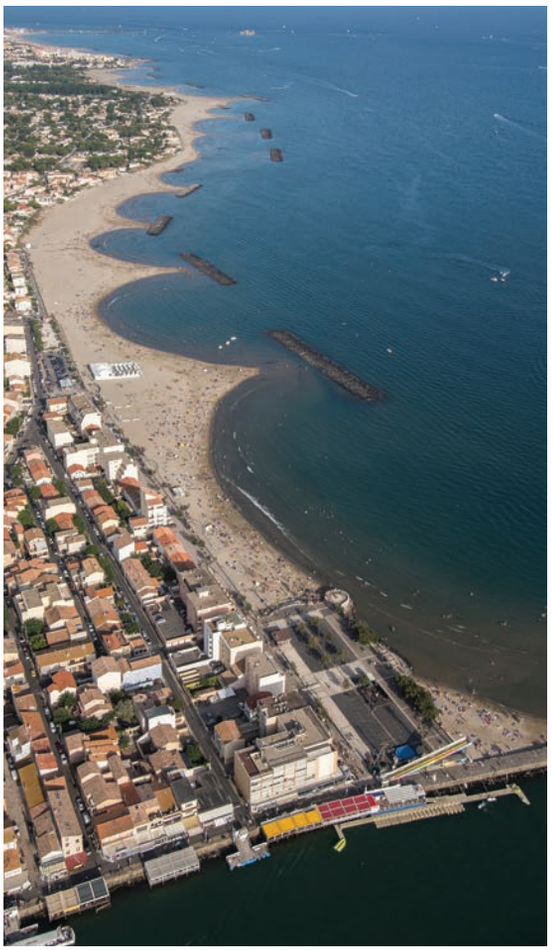

#2 L'Agglo poursuit sa réflexion sur la prise en compte des enjeux littoraux à moyen et long terme afin de pouvoir concilier développement économique, préservation de l'environnement et adaptation du territoire. Elle développe pour cela une stratégie de gestion du trait de côte en partenariat avec le Syndicat Mixte du SCoT Biterrois, stratégie qui s'inscrit dans le plan littoral 21 porté par l'Etat et la Région.

Un atténuateur de houle

Pour protéger la plage du Grau d'Agde de l'érosion, l'Agglo Hérault Méditerranée a installé un atténuateur de houle. C'est la première fois qu'un dispositif aussi innovant est installé en France. Il a le double avantage d'allier préservation du littoral et développement de la biodiversité. Le projet nommé PEGASE (Protection contre l'Erosion de la plage du Grau d'Agde et de Sauvegarde des Ecosystèmes) s'inspire de la mangrove, un écosystème de marais maritime en milieu tropical, créant une barrière naturelle. Il est constitué d'un ensemble de pieux en métal immergés, chacun d'eux complété par un module de 2 mètres de haut constitué de disques en béton biogène pour favoriser la biodiversité marine et d'une quarantaine de pieux en bois.

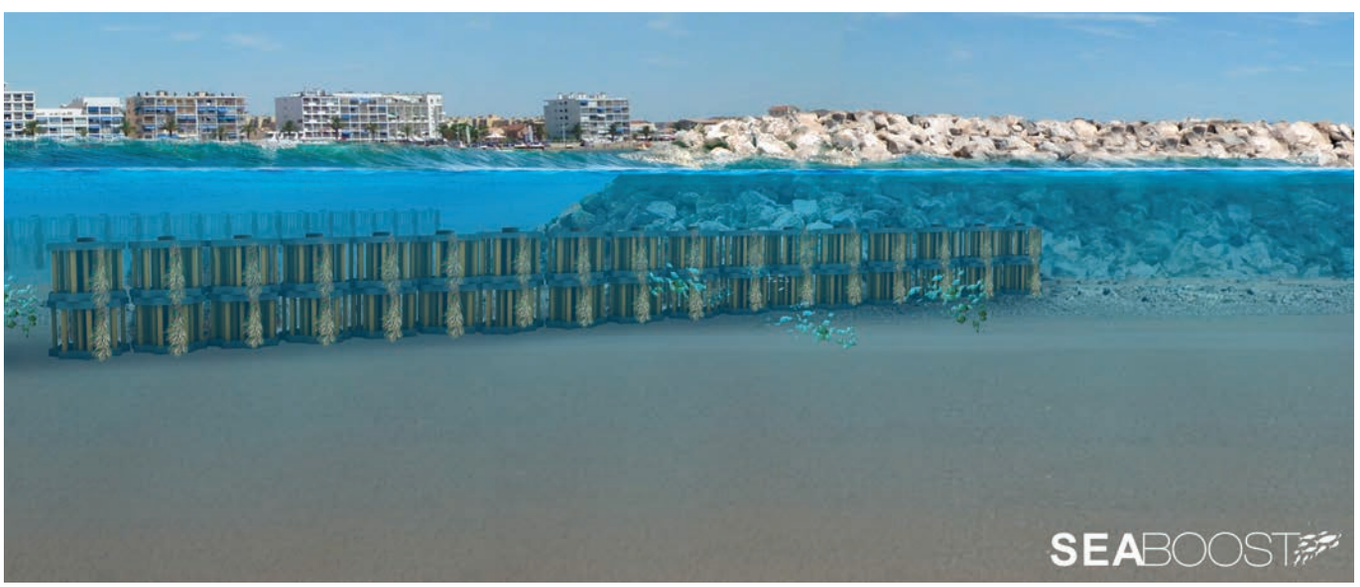

Cap sur 2030 L'AGGLO

OBJECTIF 2
Garantir la ressource en eau et optimiser le traitement des eaux usées

En exerçant depuis 2017 les compétences «eau potable et assainissement», l'Agglo agit pour garantir la qualité de l'eau, développer des réseaux adaptés et performants, engager des investissements dans l'optique d'améliorer le service proposé aux habitants.

L'Agglo souhaite ainsi mettre l'humain et l'usager au cœur des priorités du service public de l'eau. Elle a donc ouvert trois antennes de proximité (Agde, Pézenas, Saint-Thibéry) afin de répondre de manière simple et rapide aux questions des habitants.

A ce titre, le siège de la Direction de l'Eau sera construit à proximité de GIGAMED sur la zone de la Capucière à Bessan.

#1 Au-delà de ce service de proximité, l'enjeu de l'accès à l'eau pour ses différents usages se fait plus prégnant sur l'ensemble du territoire communautaire. Dans un contexte réglementaire plus contraignant, les principaux projets de l'Agglo visent **à sécuriser et fiabiliser l'alimentation en eau potable du territoire**. Pour ce faire l'Agglo engagera différentes opérations :

> Renouvellement des réseaux et branchements pour limiter les pertes et gaspillages en eau et garantir le respect d'un rendement minimum.

> Mise en œuvre d'une tarification (plutôt saisonnière) pour limiter l'usage de l'eau durant la période estivale avec la généralisation de la télérelève des compteurs.

> Interconnexion des ressources avec les autres intercommunalités ou partenaires en cas de pollution accidentelle ou chronique, ou sécurisation de l'alimentation en eau si les pointes de consommation sont différentes.

> Développement de nouveaux services "smart city"grâce au déploiement de la sectorisation, télégestion et télérelève pour faciliter la gestion administrative des dossiers des abonnés et le patrimoine… du Service Public de l'Eau.

> Création d'un bâtiment de la direction de l'eau.

> Mise en œuvre de la relève avec accès pour les usagers tous les jours.

> Solidarité entre les communes pour fiabiliser l'alimentation en eau et traiter les eaux usées du territoire.

#2 Un assainissement défectueux génère des pollutions que le milieu ne peut absorber que de manière limitée. Il est primordial que **tous les systèmes d'assainissement demeurent conformes aux réglementations nationales et européennes.** Ainsi, le renouvellement intensif des réseaux, les mises en séparatif des effluents devront être poursuivis dans les prochaines années. De plus, un travail collaboratif sera renforcé avec les acteurs industriels afin de limiter les pollutions du milieu naturel dans les années à venir.

#3 L'Agglo souhaite également s'affirmer comme un territoire ambitieux en matière la **lutte contre les pollutions toxiques**, les perturbateurs endocriniens et les campagnes de recherche de substances dangereuses dans l'eau.

#4 Les futurs chantiers de mise à niveau des stations d'épuration, de renouvellement de réseaux, de branchement, de lutte contre les eaux claires parasites, de télégestion, supervision, de gestion patrimoniale de réseau, de diagnostic permanent permettront de rester à la **pointe de la gestion de l'assainissement** sur notre territoire.

#5 **La gestion des eaux pluviales,** au même titre que le service public d'eau potable ou d'assainissement se veut au plus proche des usagers et des communes avec lesquelles l'Agglo travaille au quotidien pour les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets.

#6 Le territoire est bordé de cours d'eau et d'un littoral important. Facteurs d'attractivité et de qualité de vie, ces éléments sont aussi des facteurs de risques majeurs d'inondation par les crues et la submersion marine sur une partie importante du territoire. Ce risque, présent sur l'ensemble de l'Agglo avec les ruissellements, est accentué par le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes. Le travail collaboratif engagé avec les services techniques des communes sera poursuivi pour **minimiser ce risque**.

#7 Au niveau **des autorisations d'urbanisme et des futures zones à urbaniser**, tous les projets devront minimiser le risque inondation des secteurs avals : ainsi l'infiltration des eaux pluviales devra être favorisées sur les zones dévolues à l'urbanisation. L'application du nouveau règlement des services et zonages des eaux pluviales par commune devra être suivi pour la protection des personnes et des biens.

Cap sur 2030 L'AGGLO

OBJECTIF 3
Réduire les déchets à la source et soutenir l'économie circulaire

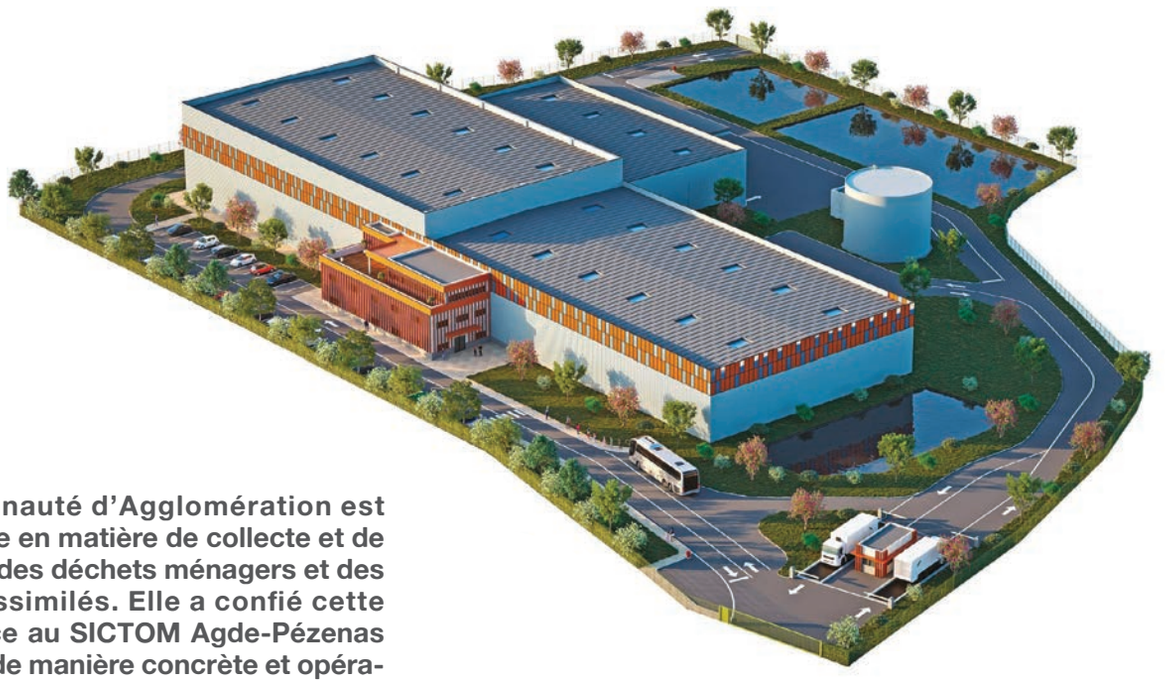

La communauté d'Agglomération est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés. Elle a confié cette compétence au SICTOM Agde-Pézenas afin d'agir de manière concrète et opérationnelle en faveur de la transition écologique sur le territoire.

En 2019, le SICTOM de Pézenas Agde a inauguré VALOHE, l'unité de Valorisation Ouest Hérault afin de traiter les déchets du territoire sur le territoire. Avant sa réalisation, 40 000 tonnes par an d'ordures ménagères brutes étaient transportées pour être traitées hors du département.

#1 **La modernisation du réseau de déchèteries**, de plus en plus fréquentées par les usagers, permettra une amélioration de la qualité d'accueil pour que ces sites favorisent la valorisation de toutes les filières intéressant le recyclage.

Les déchèteries seront également adaptées à l'accueil des artisans. Elles seront le support des partenariats avec les nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs). Ainsi par son action, le SICTOM implique les acteurs économiques dans la gestion de fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché.

#2 **L'évolution de la collecte** permettra le **recyclage de tous les emballages plastiques.** La création d'un centre de tri nouvelle génération, implanté à St-Thibéry, permettra le tri de 30 000 tonnes/an d'emballages en plastique et métal ainsi que des papiers-cartons. Le gain attendu est conséquent : 4 kg/habitant/an d'emballages plastiques recyclés et 2 kg/habitant/an d'amélioration du tri par effet d'entrainement.

#3 Pour obtenir une réduction significative des déchets, le SICTOM souhaite faire **évoluer** structurellement **les pratiques et les comportements**. Les ambassadeurs du tri (recyclables et biodéchets) devront toucher chaque foyer et entreprise du territoire pour mobiliser et initier les particuliers et professionnels aux nouveaux gestes de tri. L'ensemble de ces actions de prévention et de recyclage permettront une diminution de la quantité d'ordures ménagères de 330 kg/habitant/an en 2020 à 250 kg/habitant/an en 2030.

#4 L'Agglo souhaite également porter une ambition forte en faveur de l'**économie circulaire**. L'Agglo et le SICTOM pourraient ainsi favoriser son développement avec les entreprises et les collectivités par des synergies en matière d'écologie industrielle territoriale : **les déchets des uns deviennent les ressources des autres.** L'efficience économique de cette démarche liée à une dimension territoriale adéquate et à la typologie des activités devra être validée.

Les déchets organiques (alimentaires et verts) bénéficieront d'un compostage (individuel ou collectif) ou d'une collecte en points d'apport volontaire. Ces nouveaux services aux habitants doivent être mis en place en 2022 et 2023 avec l'objectif ambitieux d'atteindre 40 kg/habitant/an. Le retour au sol de cette matière organique est un enjeu majeur au regard de l'appauvrissement des sols de notre patrimoine agricole et s'inscrit dans le schéma vertueux de l'économie circulaire.

Un centre de tri nouvelle génération à St-Thibéry sera opérationnel en 2023.

OBJECTIF 4
Développer la production d'énergies renouvelables et réduire les consommations

© Renaud Dupuy de la Grandrive

L'Agglomération souhaite faire de la question énergétique une thématique prioritaire. Il importe d'agir sur deux leviers essentiels. D'une part, la diversification avec le développement de plusieurs formes d'énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque. D'autre part, la maitrise des consommations à l'échelle du territoire aussi bien dans le parc public que privé.

#1 L'Agglo s'est dotée d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui définit 3 objectifs :

> La maitrise de la consommation énergétique.

> Le développement des énergies renouvelables et de récupération.

> La réduction des émissions de GES.

#2 L'Agglo développe de **nouveaux sites de production d'énergies renouvelables** respectueux des paysages, et particulièrement les centrales photovoltaïques : le schéma directeur des énergies renouvelables élaboré par l'Agglo a permis une production annuelle estimée à 33 Gwh en 2019 soit la consommation électrique hors chauffage d'environ 10 000 foyers. Une augmentation de la production d'environ 130 Gwh d'ici 2030 apparaît réaliste. D'autre part, l'Agglo restera attentive aux développements de nouvelles filières énergétiques telles que le GNV, le biocarburant en transition, les perspectives offertes par l'hydrogène, sans négliger la filière bois-énergie.

#3 **La quantité de déchets non dangereux et non inertes** admis en installations de stockage doit être divisée par deux en 2025 par rapport à 2010. Dès que la filière française sera opérationnelle, le SICTOM extraira la fraction à haut pouvoir calorifique des déchets pour faire l'objet d'une valorisation énergétique. Dix à vingt mille tonnes de déchets pourraient ainsi être valorisées comme source d'énergie nouvelle.

#4 **La rénovation énergétique des bâtiments publics** doit être un chantier exemplaire intégré dans un projet global de rénovation pour non seulement réduire les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre (GES) mais aussi, et plus largement, améliorer le confort des usagers.

L'Agglo conduira un important programme afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, installer des équipements performants et optimiser leur exploitation (gestion de l'éclairage, chauffage en énergies propres, régulation des consommations…).

#5 En matière de **bâti résidentiel et tertiaire**, l'Agglo encouragera les projets d'amélioration et de rénovation permettant une réduction des consommations pour lutter contre la précarité énergétique.

#6 Concernant les **parcs d'activités économiques,** l'action portera sur deux orientations principales : d'une part, améliore la performance de l'éclairage public en anticipant la problématique sur les nouveaux parcs et en accompagnant les communes avec des dispositifs d'optimisation de leur consommation sur l'éclairage public.

Un parking photovoltaïque au Cap d'Agde.

Cap sur 2030 L'AGGLO

OBJECTIF 5
Préserver la biodiversité

© Renaud Dupuy de la Grandrive

Vue aérienne de la réserve naturelle nationale du Bagnas.

La préservation et la valorisation de la diversité du vivant est un axe fort d'intervention de l'Agglo dont les compétences permettent de passer à l'action : gestion des espaces naturels protégés, préservation de la qualité des milieux aquatiques, valorisation des sites naturels. Préserver les écosystèmes, c'est agir pour la régulation climatique et la protection de nos littoraux, pour la qualité de l'air et de l'eau, pour la pollinisation de nos plantes. En partenariat avec les acteurs locaux, l'Agglo fait de la préservation des espèces et de leurs espaces, un atout, un élément de notre qualité de vie et un de nos principaux facteurs d'attractivité touristique. Les milieux aquatiques et marins ainsi que les espaces naturels sensibles bénéficient de mesures de protection qui permettent, grâce à l'action conjuguée des pouvoirs publics, la valorisation d'un patrimoine exceptionnel et le maintien d'activités humaines traditionnelles.

#1 L'Agglo anime et coordonne cinq documents d'objectifs de sites Natura 2000 terrestres qui concernent 10 communes sur une superficie de 6 600 hectares. Il s'agit de poursuivre cette action pour :

> Garantir la protection des habitats et des espèces.

> Garantir le bon fonctionnement des milieux, l'approvisionnement en eau et la limitation des pollutions.

> Sensibiliser les usagers et propriétaires riverains à leur préservation.

#2 Près de 900 hectares appartenant au Conservatoire du Littoral se répartissent sur les trois communes littorales. L'Agglo en est gestionnaire et assure la prise en compte des particularités des différents sites en impliquant les acteurs du territoire. Des conventions de gestion particulière sont établies par site pour acter les rôles de chaque acteur, comme pour le site du Bagnas, par ailleurs Réserve Naturelle Régionales, ou celui des Verdisses inclus dans un Programme d'Aménagement des Espaces Naturels (PAEN). Il convient en effet d'avoir une vision globale à l'échelle du territoire pour coordonner l'action des acteurs, comme sur le site des Monts d'Agde (Monts Saint-Loup et Saint-Martin) .

L'Agglo poursuivra avec ses partenaires les actions visant à la sensibilisation des habitants et des touristes aux enjeux environnementaux.

Maison du Bagnas

La restauration d'un bâtiment ainsi que l'aménagement de l'espace extérieur au sein du Domaine du Grand Clavelet au Bagnas offrira un lieu d'accueil et de sensibilisation pour les groupes scolaires des Agglos d'Agde et de Sète, de la population locale et touristique, mais aussi un espace de formation et d'échange pour les gestionnaires régionaux voire nationaux d'espaces naturels.

La maison du Bagnas valorisera également les espaces remarquables de notre territoire afin de proposer une offre éco-touristique large et respectueuse de la biodiversité et de nos paysages méditerranéens.

En complément des animations encadrées par le gestionnaire au sein de la réserve du Bagnas, et afin de répondre à une demande de découverte en libre accès, des aménagements sont réalisés pour offrir une découverte des écosystèmes, du patrimoine paysager et bâti sans atteinte aux milieux.

L'aménagement d'un ponton et d'un observatoire en entrée de la Réserve Naturelle permet de s'immerger au sein de la roselière, d'observer les espèces et les paysages spécifiques des zones humides. Au domaine de Maraval, au pied du Mont St Loup, un paysage viticole s'ouvre vers la mer.

Ces points d'observation s'inscrivent dans un ensemble de cheminements en cours de développement.

Vue aérienne de la Grande Maïre à Portiragnes

Cap sur 2030

OBJECTIF 6
Prévenir les risques d'inondation fluviale et protéger les populations

La mise en œuvre de la compétence «GEMAPI» (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) depuis janvier 2018 avait été anticipée par l'Agglo qui s'était positionnée de longue date sur la gestion des digues urbaines et de plusieurs cours d'eau et zones humides.

#1 Particulièrement exposée à un double risque d'inondation du fait de son réseau hydrographique d'une part, et de submersion marine d'autre part, l'Agglo poursuit son implication dans :

> **La construction d'ouvrages collectifs de protection contre les inondations** (Bessan, Portiragnes) mais aussi la nécessité d'engager des opérations de protections individuelles dites de mitigation.

- Le suivi, le contrôle ainsi que la réparation des digues classées, le reclassement des ouvrages afin de répondre aux obligations réglementaires liées à la GEMAPI et les démarches de maîtrise foncière pour garantir la parfaite gestion de l'Agglo auprès des services de l'État.
- La gestion des ouvrages hydrauliques, tels que les stations d'exhaure, des digues et le clapet basculant du chenal du clôt de Vias.
- La restauration des épanchoirs du canal du midi qui, outre leur valeur patrimoniale et leur rôle sur la gestion des crues, contribuent via leur adaptation avec des vannages à alimenter les zones humides et les terrains agricoles situés au Sud du canal du midi.

#2 **L'Agglo gère 353 km de cours** d'eau (sur les 700 du territoire). A l'appui de plans de gestion pluriannuels prenant en compte les aspects hydrauliques mais aussi morphologiques, des opérations de restauration et d'entretien de la ripisylve sont réalisées, voire de renaturation comme sur la Peyne ou l'Ensigaud afin de redonner un fonctionnement naturel et qualitatif à ces cours d'eau.

#4 L'Agglo a fait le choix de s'adjoindre les services de la société Prédict depuis 2019 tant pour la veille météo que pour la gestion de crise. Les services d'aide à la réalisation ou actualisation des documents cadres de protection sont accessibles aux communes.

Cap sur 2030

AGDE
ADISSAN
AUMES
BESSAN
CASTELNAU-DE-GUERS
CAUX
CAZOULS-D'HÉRAULT
FLORENSAC
LÉZIGNAN-LA-CÈBE
MONTAGNAC
NÉZIGNAN-L'EVÊQUE
NIZAS
PÉZENAS
PINET
POMÉROLS
PORTIRAGNES
ST-PONS-DE-MAUCHIENS
ST-THIBÉRY
TOURBES
VIAS

4 AMBITIONS

22 OBJECTIFS

agglo-herault mediterranee.net

L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE